

La CEQ décidée à écouter ses membres

par Claude VAILLANCOURT
envoyé spécial du Soleil

SHERBROOKE — Le président de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), M. Robert Gaulin, a pris, hier, l'engagement formel de mettre tout en oeuvre pour assurer la plus large participation des membres à la vie de la centrale.

Pour ce faire, le chef syndical précise, de concert avec les membres de son bureau de direction, qu'on allait prendre, en haut lieu, "les moyens pour que tous les adhérents se sentent à l'aise avec les instruments de travail" rédigés par la centrale "qu'ils s'y retrouveront ou qu'ils pourront y faire valoir leur point de vue".

"Tout sera mis en oeuvre, a répété M. Gaulin, pour favoriser la participation la plus massive, la plus saine et la plus franche" dans le débat qui conduira à un prochain congrès d'orientation, fort probablement au mois de juin 1981.

"Les documents de travail, a dit M. Gaulin, et les instruments de réflexion qui les accompagnent, tout en mettant de l'avant les recommandations que les instances jugeront appropriées, seront aussi le reflet des débats qui auront lieu, c'est-à-dire qu'ils reflèteront également les points de vue minoritaires dans la mesure où ils seront le moins partagés et qu'ils représenteront plus qu'un point de vue individuel et farfelu."

Ce coup de barre, le président de l'organisation qui réunit quelque 85,000 travailleurs de l'enseignement le donne à l'occasion du congrès spécial de l'organisme sur le débat de la question nationale. On se rappellera que 65 pour 100 des adhérents qui ont répondu à une consultation menée par la centrale ont interdit à la CEQ de participer au débat public sur la question nationale, sur la base de toute option constitutionnelle que ce soit.

"Lorsqu'une proposition mise de l'avant par l'instance suprême de notre mouvement est rejetée de façon aussi claire, aussi manifeste et aussi majoritaire, indépendamment des régions et de la qualité des débats qui ont été menés", constate M. Gaulin, "nous ne pouvons faire autrement que constater un très sérieux avertissement que les membres ont adressé à leur organisation syndicale."

C'est donc sous le thème "Fonder notre unité dans un syndicalisme de masse" que le président de la CEQ voit les moyens de se sortir de la pénible situation dans laquelle se retrouve la centrale.

Dans l'allocation qu'il adressait aux quelque 700 délégués des 125 syndicats affiliés à la centrale, le président de la CEQ a longuement réfléchi sur le sens de cette consultation, sur le rôle du congrès et sur l'avenir de l'organisation qu'il préside.

La consultation
Reprenant quelque peu le discours qu'il a tenu, à Trois-Rivières, à l'occasion du conseil général convoqué pour prendre connaissance des résultats de la consultation, le président de la CEQ avoue franchement que "la position relative à l'indépendance reliée à la lutte pour une société à bâtir était à ce point éloignée du cheminement des adhérents qu'aucun syndicat affilié n'a obtenu un appui significatif de ses membres sur cette position".

"La résistance à cette proposition a été telle que plusieurs ont même manifesté clairement leur opposition en répondant négativement à l'ensemble des questions soumises à la consultation", a déclaré M. Gaulin.

Mais le président de la CEQ ne s'en fait pas pour autant: "Il y a toujours eu à la centrale une vie démocratique d'un niveau élevé et ce débat marque une évolution de cet exercice de la démocratie dans le sens d'une participation plus large à l'élaboration des positions de la centrale sur les questions qui dépassent le cadre de la négociation".

Estimant normale "une certaine distance" entre les dirigeants syndicaux et les adhérents, M. Gaulin n'entend cependant pas prôner un alignement automatique des responsables syndicaux au niveau du plus bas dénominateur.

"Il est des responsabilités premières d'un leader de se situer à l'avant "rapporte M. Gaulin" mais il ne faut pas qu'un fossé infranchissable se creuse entre les dirigeants et les adhérents ou qu'une rupture inter-

vienne dans l'exercice du mandat syndical."

"On ne perd ni la face ni l'honneur, ni la crédibilité en agissant de la sorte", a soutenu le président de la CEQ. Le syndicalisme consiste à tenter de faire avancer les conditions de vie des travailleurs et non à choisir avec précaution et opportunisme les recommandations qui ont le plus de chance d'être entérinées par les membres pour pouvoir se maintenir le plus longtemps au pouvoir.

Le congrès

Invitant les délégués à poursuivre la démarche de démocratie syndicale, le président de la CEQ les a cependant prévenus de ne pas profiter du présent congrès pour remettre en question les orientations de la centrale.

"Le bureau national, a-t-il dit, est d'accord pour fermer une porte qu'il considèrerait essentielle de garder ouverte, mais il invite le congrès à ne fermer que cette porte." La direction syndicale estime donc être du devoir de la CEQ d'être présente "partout où les intérêts de ses adhérents sont en cause."

"Nos adhérents ne se sont pas prononcés en faveur de l'affaiblissement de l'organisme de défense et de promotion de leurs intérêts. Ils n'ont pas voté pour la paralysie générale de la centrale", a clairement fait savoir M. Gaulin.

L'avenir

Enfin, le président de la CEQ a invité ses membres à faire des efforts pour souder leur unité.

"Aucune action syndicale ne sera possible dans notre centrale si nous n'arrivons pas à créer une plus grande unité de pensée sur nos grands dossiers et nos grandes politiques", estime le chef syndical.

C'est dans cet esprit qu'il favorise un approfondissement du syndicalisme, une réflexion sur l'agir syndical.

Le congrès d'orientation se situe dans cette ligne de pensée, le pluralisme démocratique, c'est-à-dire la traduction dans les analyses des différentes thèses qui naissent des débats, pourrait, selon l'avis de M. Gaulin, être aussi un moyen pour faciliter le cheminement et l'évolution des idées.



M. Claude Ryan, chef du Parti libéral du Québec, en compagnie de Mme Solange Chaput-Rolland.

Solange Chaput-Rolland candidate dans Prévost

SAINT-JEROME (PC) — Quelques mois seulement après avoir rabroué Jean-Luc Pepin, son collègue du groupe de travail sur l'unité canadienne, pour avoir accepté d'être candidat libéral au scrutin fédéral, Solange Chaput-Rolland s'est lancée en politique pour les élections complémentaires de l'automne, dans le comté provincial de Prévost.

Mme Chaput-Rolland, journaliste, commentatrice et écrivain, a annoncé hier qu'elle acceptait l'invitation du chef libéral Claude Ryan. Elle sera d'ailleurs, vraisemblablement, le seul aspirant à l'investiture libérale dans la circonscription de Prévost. Me Denis Hardy, ex-ministre du cabinet Bourassa, annonçait hier également qu'il ne serait pas candidat dans le comté auquel il aspirait jusqu'à tout récemment.

Mme Chaput-Rolland, qui a annoncé sa candidature hier midi en présence du chef du parti, a expliqué que "si cela n'avait pas été l'année du référendum", elle eût hésité davantage à se lancer en politique active. De plus, elle voit dans la manière positive dont M. Ryan a accueilli le rapport de la commission Pépin-Robarts, une excellente occasion pour elle de continuer à répandre les conclusions du rapport.

Mme Chaput-Rolland veut faire partie de l'équipe Ryan parce que, dit-elle, elle croit à l'option constitutionnelle de son chef et souscrit à "la direction qu'il donne au PLQ". Elle n'a posé aucune condition à sa candidature.

Sondage

Ces derniers mois, le Parti libéral du Québec avait procédé à un sondage systématique des électeurs de Prévost, circonscription laissée vacante depuis la mort du député péquiste, Me Jean-Guy Cardinal, en mars dernier.

La maison de sondage a soumis à la population une dizaine de noms de candidats possibles, Mme Chaput-Rolland s'étant classée, de loin, la première: connue par 86 pour 100 des personnes interrogées, elle se présentait à un peu plus de 75 pour 100 d'entre eux comme la candidate la plus apte à les représenter à l'Assemblée nationale. Venait au second rang Bernard Parent, maire de Saint-Jérôme et ex-député libéral défait par M. Cardinal en novembre 1976. Denis Hardy se classait quatrième au sondage du Parti libéral.

Hier, M. Hardy a précisé qu'il ne

serait pas candidat à la mise en nomination, mais il n'est pas allé jusqu'à appuyer la candidature de Mme Chaput-Rolland.

Si elle était élue dans Prévost, Mme Chaput-Rolland pourrait rejoindre un autre ancien collègue de la commission Pépin-Robarts, Reed Scowen, qui a été élu dans la circonscription montréalaise de Notre-Dame-de-Grâce, l'été dernier.

Le contrat qui retenait la candidate à Télémetropole s'est terminé le 29 mai et n'a pas été renouvelé.

Elections partielles

Le bureau du premier ministre Lévesque a confié, hier, que la date du 24 septembre pour la tenue des élections complémentaires n'était "pas stupide".

Mme Gratia O'Leary, secrétaire particulière adjointe du premier ministre, a toutefois insisté sur le fait que la date du prochain scrutin n'avait pas encore été arrêtée.

Le premier ministre a déjà fait savoir que ces élections dans les circonscriptions de Prévost et de Beauce-Sud auraient lieu au début de l'automne.

Des bombes en puissance dans votre garde-manger

OTTAWA (PC) — Parce qu'elles représentent un danger réel, le ministre fédéral de la Consommation et des Corporations, M. Allan Lawrence, a demandé hier qu'on cesse immédiatement la distribution et la vente des bouteilles de boissons gazeuses de 1,5 litre en forme de torpille et à goulot étroit.

Au cours d'une conférence de presse, à Ottawa, le ministre Lawrence a annoncé qu'il entend, d'ici la fin de l'été, faire établir un règlement aux termes de la Loi sur les produits dangereux créant des normes pour réduire le risque de danger d'explosion des contenants en verre sous pression.

Au cours des dernières semaines, a-t-il ajouté, on a rapporté une cinquantaine de cas d'explosion de bouteilles de boissons gazeuses de 1,5 litre en forme de torpille et à goulot étroit; — des tests du ministère ont en outre démontré que lorsqu'elles sont renversées ou qu'elles tombent sur une surface dure, ces bouteilles explosent, projetant des éclats de verre sur une grande distance.

Ces bouteilles sont utilisées par les distributeurs des produits Seven Up, Canada Dry, Pepsi Cola, Pure Spring, Royal Crown et Orange Crush.

Les produits Coca Cola, Sprite et Schweppes sont par ailleurs distribués dans des contenants de 1,5 litre différents, dont la forme représente moins de danger d'explosion.

Le ministre Lawrence s'est par ailleurs dit convaincu que les distributeurs et détaillants de boissons gazeuses concernés vont donner suite à sa demande, même en l'absence de la réglementation projetée.

En continuant de distribuer ou de vendre ce genre de bouteilles, on s'exposerait à des poursuites civiles importantes en cas d'accident, a dit M. Lawrence.

Dans le cadre de la conférence

de presse, on a fait la démonstration de l'explosion provoquée par la chute d'une bouteille de 1,5 litre en forme de torpille sur une surface dure.

De son côté, le directeur exécutif de l'Association canadienne de boissons gazeuses, M. Tibor P. Gregor, a dit déplorer que le problème n'ait semblé surgir qu'au cours des derniers mois, rappelant que ce genre de bouteilles sont sur le marché depuis quatre ans.

M. Gregor, qui assistait à la conférence de presse du ministre

Lawrence, a précisé que le format de bouteilles en question représente quelque 20 pour 100 du \$1 milliard qu'atteint le chiffre d'affaires de l'ensemble de l'industrie des boissons gazeuses au Canada.

Il a fait appel aux gouvernements provinciaux pour qu'ils consentent à lever temporairement les restrictions imposées sur les contenants afin de permettre à l'industrie des boissons gazeuses d'avoir accès au plus grand nombre de bouteilles disponibles pour remplacer les contenants de 1,5 litre en question.



Une bouteille de 1,5 litre de Pepsi-Cola a servi, hier, à la démonstration sur les risques certains d'explosion de ces contenants, lors de la conférence de presse.

Yves Pratte abandonne la Cour suprême

OTTAWA (PC) — Le juge Yves Pratte de la Cour suprême a donné sa démission pour des raisons de santé.

La nouvelle a été annoncée, hier à Ottawa par le ministre de la Justice, le sénateur Jacques Flynn.

"Je suis désolé qu'il ne soit plus capable de continuer d'assumer ses fonctions à la Cour suprême. Lorsqu'il siègeait, il a toujours agi dans l'intérêt de la justice et de son pays avec intégrité et excellence", a fait savoir le sénateur.

Il appert que le juge Pratte avait déjà laissé savoir au ministre Marc Lalonde, qu'il serait obligé de quitter la Cour suprême pour des raisons de santé, mais on l'avait persuadé de rester jusqu'à la fin de l'audience.

Agé de 54 ans, M. Pratte a été nommé à la Cour suprême en octobre 1977. Il était président du conseil d'administration d'Air Canada lorsque la société a fait l'objet d'une enquête du juge de la Cour suprême de l'Ontario, M. Willard Estey, qui a fait rapport en octobre 1975.

ACHETONS INVENTAIRE DE MAGASIN SURPLUS D'USINE
FRED (418) 647-4524

Surveillez notre annonce de demain dans les pages de Gastronomie.
RESERVATIONS: 661-1480
Restaurant Sorôit
Cuisine française
3465, chemin Royal, Beauport

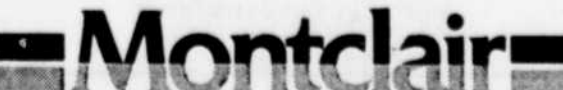


Mario Tremblay, "le Bleuet bionique": nouvel ambassadeur de Montclair!

"Je suis un gars "nature"... c'est pour ça que je bois Montclair et que je la recommande à toute la nouvelle génération-nature!"

C'est en ces mots que Mario, porte-couleurs du Club de hockey Les Canadiens, a annoncé sa nouvelle fonction d'ambassadeur Montclair, l'eau minérale la plus vendue au Québec. Mario sera la vedette d'une campagne télévisée qui débutera à l'automne.

On le voit ici lors de la signature de l'entente, en compagnie de M. Raymond Jobin, vice-président de la société Les Brevuages Allain Ltée, embouteilleurs de l'eau Montclair.



québec et sa banlieue

Cap-Rouge · Sillery · Beauport · Sainte-

dans nos régions

Souscription à la SODEQ

MATANE — Les caisses d'entraide économique (CEE) de Matane, de Rimouski et de Kamouraska-Rivière-du-Loup souscrivent conjointement un montant de \$400,000 au capital-action de la Société de développement de l'Est du Québec (SODEQ). C'est ce qu'a déclaré au SOLEIL le directeur général de la CEE de Matane, M. Guy Bujold, précisant que 35 pour 100 de cette somme seront versés comptant, la souscription étant complétée par cinq versements annuels de 13 pour 100. Cela n'empêchera pas la SODEQ de devoir demander une extension d'au moins un mois à sa campagne de financement dont les revenus dépassent à ce jour les \$800,000, selon le président provisoire de l'organisme, M. Denis Trudel.

Anniversaire à Saint-Isidore

SAINT-ISIDORE — 150 ans d'histoire "CA SE FETE" à Saint-Isidore, a déclaré M. Benoît Guillemette, président du comité des fêtes, au lancement d'un volume contenant 566 pages sur l'histoire locale. Même si c'est depuis le début de l'année sous le thème "on est là", que la population des deux municipalités de Saint-Isidore participent à différentes manifestations, ce sera au cours de la présente fin de semaine qu'on soulignera d'une manière toute spéciale cet événement par un défilé des fêtes avec la participation d'une soixantaine de chars allégoriques.

Nouveaux emplois

SAINT-GEORGES — Quatre entreprises de la Beauce ont accepté des subventions du MEER se totalisant à \$690,000 en vue de l'expansion de leurs usines, ce qui doit entraîner la création de 85 nouveaux emplois et des investissements de \$3,480,000. Il s'agit des entreprises de Les lainages Victor Ltée, de Saint-Victor; de Manac Inc., de Ville Saint-Georges; de Les Bois Francis D & G Ltée, de Sainte-Aurèle; puis de Soluvac Inc., de Saint-Georges Ouest.

Déménagement éventuel

BAIE-SAINT-PAUL — Il est possible, voire probable, que les prochains locaux du bureau de poste seront situés dans l'édifice que M. Désiré Ménard est en train de faire construire sur la rue Saint-Jean Baptiste, en biais, si l'on peut dire, du bureau de poste actuel. Probable puisque les soumissionnaires intéressés ont jusqu'en 1980 pour fournir un autre gîte aux postiers, lequel local devant être situé au coeur de la ville

et très accessible aux piétons. L'agrandissement est devenu urgent car aux 833 cases déjà en place, il en faudrait immédiatement 500 de plus. D'un autre côté, on tente d'acquiescer l'édifice actuel au prix nominal pour servir de salle de délibérations, de local pour les loisirs ou pour les policiers.

Information touristique

LEVIS — Sous les auspices de la Chambre de Lévis et grâce à une subvention gouvernementale octroyée dans le cadre du programme Jeunesse Canada au travail, un projet d'information touristique verra, cet été, de combler une lacune existant depuis longtemps concernant la publicité touristique sur la rive sud de Québec. Deux kiosques sont à la disposition des visiteurs: l'un au quai de la traverse et l'autre en bordure de la route Kennedy, juste au sud de la transcanadienne.

Réouverture d'une mine

SAINT-ANNE-DES-MONTS — Après plus de deux ans de fermeture, c'est le 2 juillet prochain que rouvriront les mines Madeleine, situées à quelque 32 milles de Sainte-Anne-des-Monts, en Gaspésie. On ignore encore exactement combien de temps durera l'exploitation, les réserves actuelles étant estimées à 3,2 années. "Si le prix du cuivre se maintient, on exploitera la mine jusqu'au bout", a déclaré le gérant de la compagnie, M. Jacques Faubert.

Parc demandé dans la Beauce

SAINT-JOSEPH — Ayant pris connaissance du plan des propriétés de l'Hydro-Québec, le long de la rivière Famine, près de Saint-Georges de Beauce, la Société du patrimoine des Beaucerons estime que ces terrains très accidentés et l'embouchure de la rivière Famine, zone inondable, revêtent un caractère exceptionnel qui justifie la conservation de ce territoire comme parc à caractère public. Dans une lettre adressée au ministre des Richesses naturelles, la Société justifie cette intervention par les caractères archéologique et historique du cours d'eau. De plus, la société mentionne que "le caractère naturel intouché des berges de la rivière Famine, sa faune, sa flore et sa proximité de Ville Saint-Georges, présuppose que ce cours d'eau et ses berges doivent conserver son caractère afin de devenir le véritable parc public de cette ville".

Complexe municipal doté de chauffage à énergie solaire

par Réal LABERGE

NOTRE-DAME-DU-LAC — Cette municipalité sise au centre du Témiscouata, à mi-chemin entre Edmundston et Rivière-du-Loup, est en train de se doter d'un complexe municipal unique au Québec et au Canada par ses installations avant-gardistes de chauffage à énergie solaire.

C'est ce qu'a reconnu la Direction de l'énergie du ministère des Richesses naturelles du Québec, ces jours derniers, en demandant la maquette de l'édifice en construction, afin de l'exposer au Symposium international de l'énergie, demain, à Montréal, dans le pavillon de Québec.

D'un coût évalué à \$450,000, le complexe municipal constituera une attraction touristique supplémentaire pour ce centre de villégiature bordant le lac Témiscouata, selon le maire, M. Jean-Jacques Roy. Les travaux ont été commencés en mai dernier, dans le cadre du programme OSE, et ils ont justifié une subvention de \$100,000 du ministère des Affaires municipales.

Forme triangulaire

C'est à l'occasion d'une assemblée publique d'information que les plans de l'édifice municipal ont été dévoilés, ces jours derniers, par ses principaux concepteurs, l'architecte Charles Ross, de Rimouski, et l'ingénieur Jean-Marc Pellerin, de la firme Lajoie, Pellerin et associés, de Québec.

Il s'agit d'un projet qui est réalisé en régie interne par la municipalité et ses employés, sous la directive du surintendant, M. Paul-Emile Bérubé, du contremaître, M. Jean-Léon Bergeron, et du gérant municipal, M. Hermel Roussel.

L'immeuble devant être chauffé à l'énergie solaire aura une superficie de 10,500 p.c.a. répartie sur trois étages.

Ses principales caractéristiques seront sa forme d'un triangle isocèle et ses panneaux noirs capteurs d'énergie solaire, en façade.

Orientée vers le sud, et donc en direction du lac Témiscouata, conformément à une étude approfondie de localisation, la façade de l'édifice municipal sera encore pourvue d'une serre vitrée de 12 pieds sur 25, ressortant à l'extérieur.

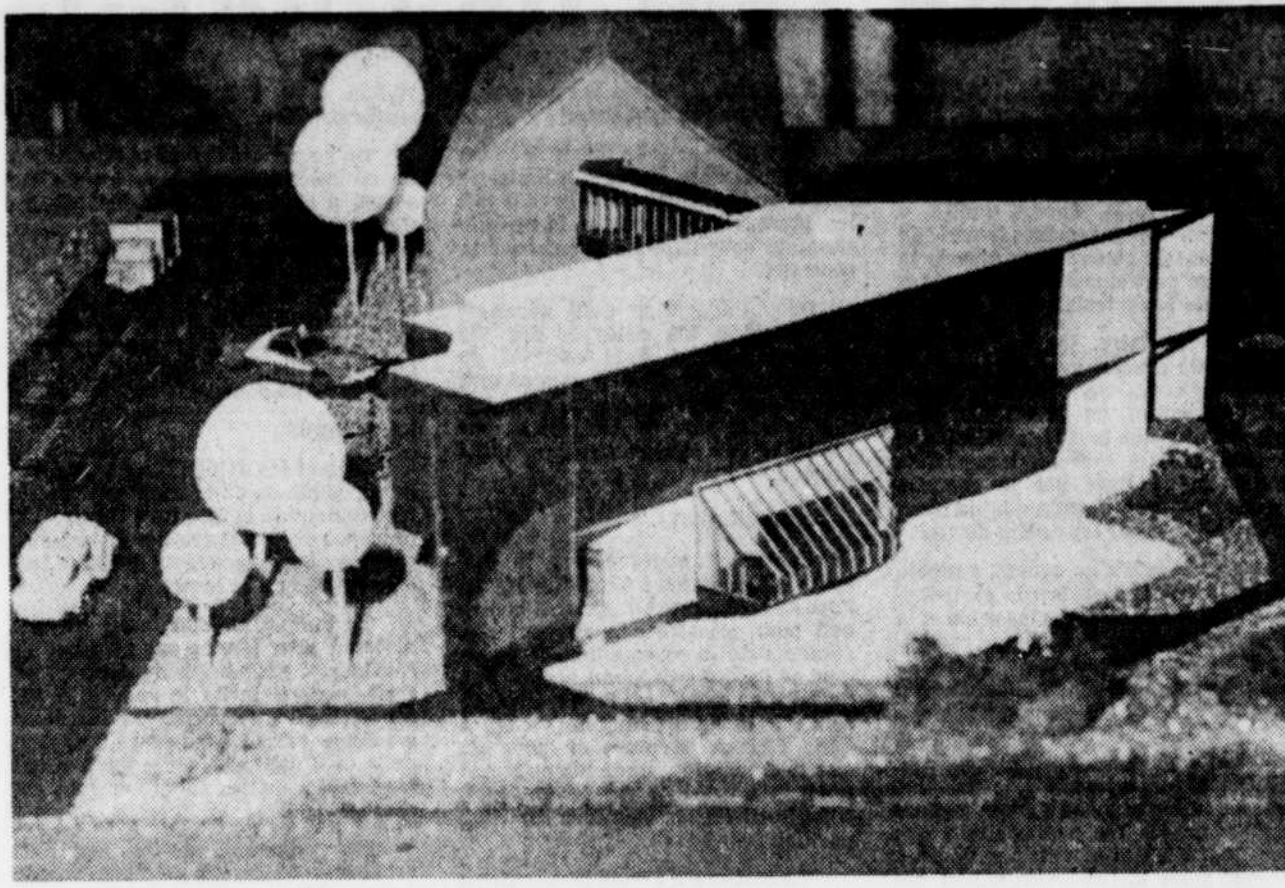
Au rez-de-chaussée, l'immeuble abritera la salle du conseil municipal, une bibliothèque et les locaux administratifs de la municipalité.

L'étage supérieur sera aménagé en un édifice à bureaux, pour loger divers organismes locaux et accueillir à Notre-Dame-du-Lac certains services professionnels actuellement inexistant. Cette section sera reliée à l'arrière, par une passerelle vitrée, au troisième étage de l'ancienne école du Sacré-Coeur et aux bureaux de la Commission intermunicipale des loisirs du Témiscouata.

Enfin, le sous-sol comprendra principalement une salle à fins multiples et l'équipement de conservation de l'énergie solaire.

Installations d'énergie solaire

A l'égard des installations de chauffage à l'énergie solaire, MM.



La façade de l'édifice municipal sera dotée d'une serre vitrée en saillie.

Le Soleil, Réal Laberge

Ross et Pellerin en ont sommairement expliqué le fonctionnement, à partir des deux points principaux de la production thermique et de sa conservation.

L'énergie solaire proviendra de 50 panneaux capteurs des rayons infrarouges de trois p.c.a. par sept, qui totaliseront une surface pénétrante d'un peu plus de 1,000 pieds carrés.

La chaleur ainsi focalisée réchauffera d'abord l'eau contenue dans des plaques et des tuyaux de cuivre, derrière les panneaux capteurs; puis cette eau sera acheminée à un réservoir de 12,000 gallons installé au sous-sol de l'édifice.

Quant à la conservation de l'énergie, elle sera assurée à la fois par cette

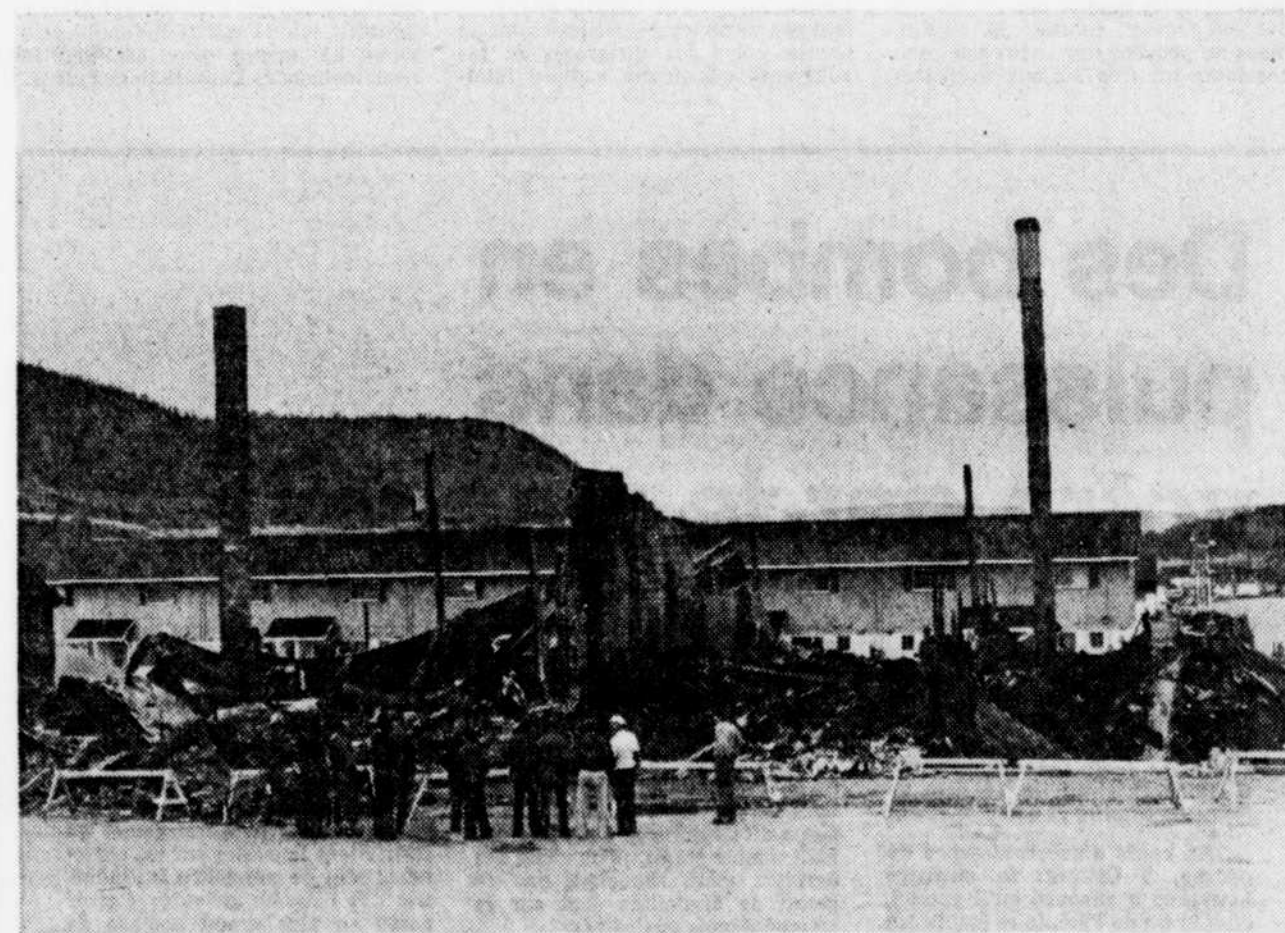
réserve d'eau réchauffée, l'installation d'un système de ventilation réversible, au gré du degré d'ensoleillement de la journée ou des saisons, et une isolation particulièrement étanche de l'immeuble.

Cet aspect d'étanchéité se reflétera dans la structure de l'édifice municipal, dont les colombages tout autant que l'armature et le revêtement seront métalliques. Les murs seront faits de matériaux les mieux isolants. Des plinthes électriques serviront de coussin aux besoins extrêmes de chauffage, en hiver.

On prévoit que le complexe municipal de Notre-Dame-du-Lac, qui a été approuvé le 29 janvier dernier par les contribuables, devrait être disponible en décembre prochain.

Selon une étude des coûts, la municipalité devrait récupérer en frais d'énergie substantiellement réduits, et cela au cours des prochains 10 à 12 ans, l'excédent du prix de construction que le complexe municipal entraînera, comparativement à un bâtiment ordinaire.

Mais outre qu'à long terme Notre-Dame-du-Lac devrait y trouver son profit financier, on compte très fort sur la clientèle touristique que suscitera un "hôtel de ville pas comme les autres", et dont il sera possible aux visiteurs de vérifier le fonctionnement thermique et solaire "en pesant sur le bouton d'un panneau de contrôle installé près de la porte d'entrée principale".



collaboration Canall Destieux

Lourds dégâts à Murdochville

L'édifice de trois étages qui se trouvait à l'angle de l'avenue C et de la 4e Rue, à Murdochville, n'est plus que ruines et les cheminées ont été abattues hier, pour permettre de déblayer le terrain. C'est dans la nuit de lundi à mardi que cet incendie s'est déclaré, faisant accourir les 16 pompiers de la ville, ceux de la compagnie des Mines Gaspé et de nombreux volontaires. Les flammes ne furent maîtrisées que vers 6h du matin. Les premières estimations de cet incendie d'origine encore inconnue sont de plus d'un million de dollars.

LA CORPORATION DE L'HOPITAL DU SAINT-SACREMENT
APPEL D'OFFRES
 REAMENAGEMENT DU BLOC OPERATOIRE
 PROPRIETAIRE:
 Corporation de l'Hôpital du Saint-Sacrement
 ARCHITECTE:
 Gauthier, Guite & Roy, 7, av. Ste-Geneviève, G1R 4A7
 INGENIEURS EN STRUCTURE:
 Labrie, Poulin & Associés, 55, rue Guenette, Lévis, G6V 5M9
 INGENIEURS EN MECANIQUE ET ELECTRICITE:
 Paquet, Dutil & Associés,
 1009, Route de l'Eglise, Ste-Foy, G1V 3V8
 La Corporation de l'Hôpital du Saint-Sacrement demande des soumissions pour le réaménagement du bloc opératoire (648-78). Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.
 Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte, contre un dépôt de \$40 (quarante dollars) non remboursable au soumissionnaire. Pour les plans, devis, documents contractuels de mécanique, le dépôt est de \$100 (cent dollars) et \$50 (cinquante dollars) pour la structure qui seront remboursés au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.
 Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de \$30,000 (trente mille dollars) à l'ordre du propriétaire, La Corporation de l'Hôpital du Saint-Sacrement, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.
 Les soumissions (l'original et deux copies), dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionnaire, seront reçues à l'hôpital du Saint-Sacrement jusqu'à 15h00 heures, heure en vigueur localement, le septième jour du mois d'août 1979, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.
 L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessous mentionnées lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat de la spécialité.
SPECIALITES
 MONTANT DU CHEQUE VISE OU CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION EN DOLLARS \$ 2,000
 Structure
 Projet PD1728-1
 Section 15 b Plomberie, chauffage, refroidissement \$ 7,000
 Section 15 c Ventilation \$ 12,000
 Section 15 d Gaz médicaux \$ 2,000
 Section 16 b Electricité \$ 10,000
 Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé au montant stipulé ci-dessus, fait à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions.
 Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix de leur sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.
 Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 3322 en date du 8 novembre 1972.
 Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.
 Les soumissions comprendront une déclaration de contenu québécois.
PAUL PLEAU
 DIRECTEUR GENERAL
 HOPITAL DU SAINT-SACREMENT
 1050, CHEMIN STE-FOY, QUEBEC
 G1S 4J8

shq Société d'habitation du Québec

APPEL D'OFFRES

Entrepreneurs généraux

PROJET # 135-03-1417-003 concernant les travaux de réfection de drainage et des aménagements extérieurs des trente (30) logements de l'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OMH), rue Côté à Montmagny.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux obtiendront tous les renseignements ainsi que le dossier de soumission au bureau de FERNET & BERGEVIN, architectes-paysagistes, 132, rue St-Pierre, C.P. 53, Station "B-Québec", Québec, G1K 7A1, téléphone 1-418-694-9621 ou au bureau de la SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (SHQ), direction générale des opérations, 3, complexe Desjardins, 26e étage, Tour Nord, Montréal, H5B 1E3, contre un dépôt remboursable de cinquante (50) dollars, sous forme de chèque visé, émis à l'ordre du bureau de FERNET & BERGEVIN, architectes-paysagistes.

Ne seront remboursés que les entrepreneurs qui auront soumissionné et qui auront rapporté le dossier complet des plans et devis, en bon état, dans les quinze (15) jours de l'ouverture des soumissions.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement ou de chèque visé correspondant à 20% de la soumission, avec validité de soixante (60) jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS: A quinze (15h00) heures, heure locale en vigueur, le vendredi 6 juillet 1979, à la SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (SHQ), au bureau de Montréal, à la direction générale des opérations, 3, complexe Desjardins, 26e étage, Tour Nord, Montréal, H5B 1E3 où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

La SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (SHQ) ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS: FERNET & BERGEVIN, architectes-paysagistes, 132, rue St-Pierre, Québec, téléphone 418-694-9621 et la SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (SHQ) à Montréal.

NOTE: Les formulaires fournis par la SOCIÉTÉ seront obligatoirement utilisés.

Me Jean-Luc Lesage, notaire
 Secrétaire de la Société

Transports Canada Transport Canada
Garde côtière Coast Guard

ENTRETIEN D'HIVER

Le ministère des Transports, Garde côtière canadienne, district de Québec, 101, boul. Champlain, Québec, G1K 4H9, a l'intention de demander des soumissions pour les travaux soumissionnés pour une période de trois (3) ans, à compter de l'automne 1979.

Les entrepreneurs désireux d'obtenir des documents de soumissions devront adresser leur demande à l'Agent d'approvisionnement de district à l'adresse précitée, avant le 31 juillet 1979 en prenant soin d'indiquer l'endroit où il désire effectuer ces travaux d'entretien.

I St-Joseph-de-la-Rive - 4E18-98 Q
 Dénégement du quai et entretien des deux cales mobiles.
 II St-Simon - 4E18-99 Q
 Dénégement du quai du traversier et entretien de la cale mobile.
 III Rivière-du-Loup - 4E18-100 Q
 Dénégement du quai du traversier et entretien de la cale mobile.
 IV Gros-Cacouna - 4E18-101 Q
 Dénégement du quai et entretien de la route d'accès.
 V Pointe-au-Père - 4E18-102 Q
 Dénégement du quai.

VILLE DE CHARLESBOURG

APPEL D'OFFRES
 CONTRAT 79-AEV-01

Avis vous est, par la présente, donné que des soumissions cachetées et marquées "Soumission pour travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie - Contrat 79-AEV-01" et adressées au Greffier de la Ville, 7575, boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg, seront reçues d'aujourd'hui jusqu'au mercredi 11 juillet 1979.

Les soumissionnaires pourront obtenir une copie des plans et devis en s'adressant au bureau des Services Techniques, 167, 76e Rue est, Charlesbourg, et en y déposant une somme de cinquante dollars (\$50) remboursable par la Ville lors du retour des plans et devis en bon état par le soumissionnaire, dans les quinze (15) jours suivant la date de réception des soumissions.

Pour être valide, toute soumission devra être faite en deux (2) copies sur les formulaires fournies avec les plans et être accompagnée des documents requis au devis général ainsi que d'un chèque certifié à l'ordre de la Ville de Charlesbourg pour un montant de trente mille dollars (\$30,000).

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu à l'hôtel de ville de Charlesbourg à 16h05 heures, le 11 juillet 1979.

La Ville de Charlesbourg ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le 29 juin 1979.

Le Greffier de la Ville
 ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.

Foy · Charlesbourg · Loretteville · L'Ancienne-Lorette · Lac-Saint-Charles · Lac Beauport · Saint-Émile · Stoneham

Au moulin La Chevrotière Centre de formation en métiers traditionnels

par Gérard ROCHETTE

(collaboration spéciale)

DESCHAMBAULT — Une somme de \$489,000 sera versée par le gouvernement du Québec pour terminer la restauration du moulin La Chevrotière et permettre l'im-

plantation d'un centre de formation en métiers traditionnels à Deschambault, dans le comté de Portneuf.

C'est la nouvelle que le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, a annoncée récemment.

Le projet comprend trois bâtiments et l'aménagement global du site historique du domaine seigneurial de La Chevrotière.

Les interventions entreprises ou proposées consistent en la restauration de deux bâtisses existan-

tes et la construction d'un bâtiment de services. Ces travaux permettront d'offrir une superficie nette de 11,450 pieds carrés pour l'installation d'un centre de formation en métiers traditionnels et un programme d'animation du milieu.

En ce qui regarde le domaine seigneurial de La Chevrotière, l'a-

ménagement global nécessitera l'acquisition de propriétés et l'aménagement d'un stationnement.

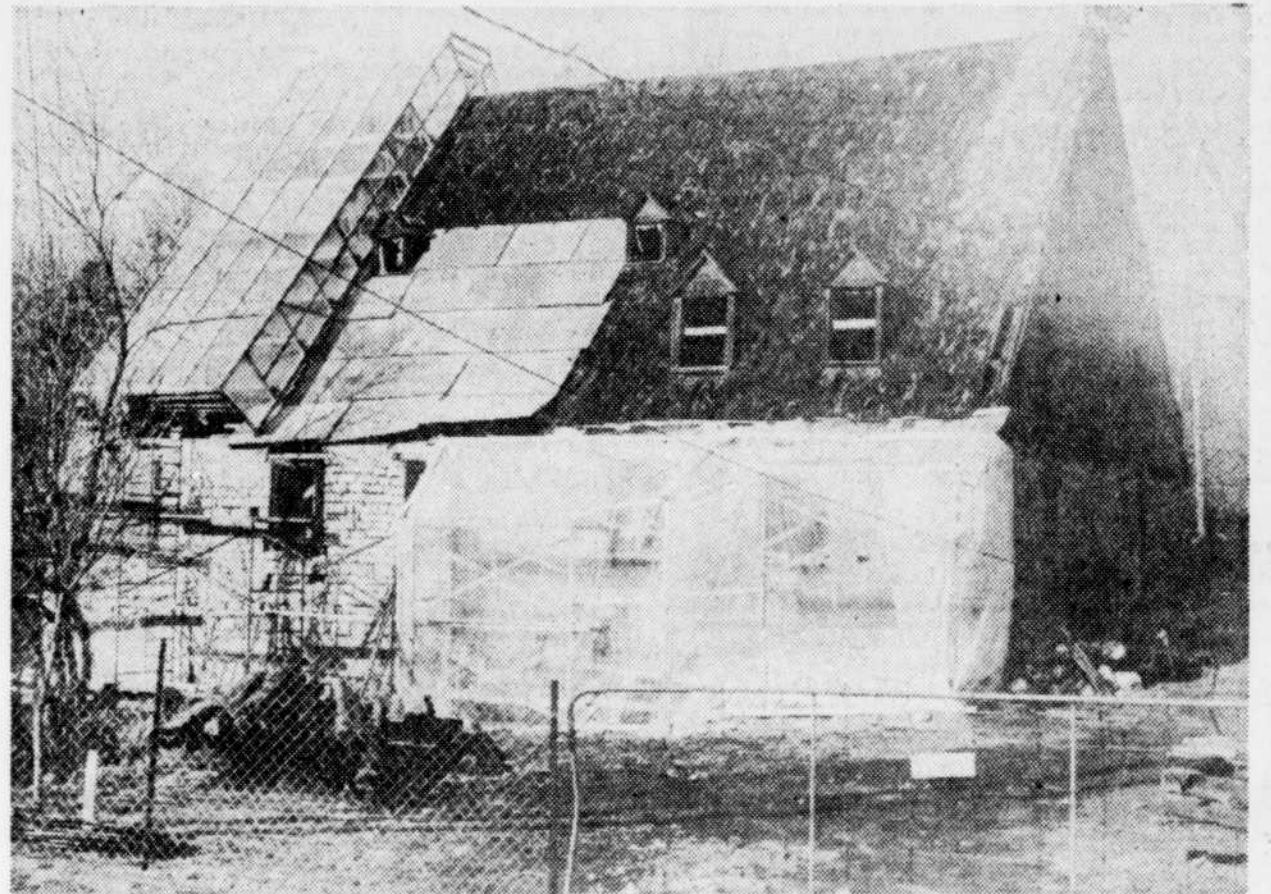
Par ailleurs, afin de permettre la réalisation de l'objectif spécifique de restauration et de mise en valeur, et l'implantation d'un centre de formation, il sera nécessaire de prévoir, en plus de la restaura-

tion et l'aménagement des ateliers, l'élaboration d'un programme de formation et tout ce qu'implique l'instauration et l'ouverture du centre de formation.

Présentement, le projet a permis la création de 16 emplois, dont 12 pour des artisans apprentis de Deschambault et la région.



Croquis du plan global d'aménagement.



Le moulin est toujours en voie de réparation.

Injonction demandée pour interdire la vente de spaghetti dans les locaux du restaurant Baron rouge de la Canardière

par J.-Claude RIVARD

L'entreprise montréalaise S.B.I. Management Ltée reviendra à la charge, aujourd'hui pour obtenir une injonction interlocutoire destinée à mettre fin aux activités de "Monsieur Spaghetti" dans les locaux du "Baron rouge", au centre commercial de la Canardière.

En fin de semaine, l'entreprise a été déboutée dans sa tentative d'obtenir une injonction provisoire, devant le juge Jacques Philippon, en Cour supérieure.

La requérante se plaint qu'il y a eu un bris de contrat quant à la destination de lieux loués pour l'exploitation d'une maison du bifteak, et que la vente du spaghetti dans ces lieux constitue une source de préjudice graves et irréparables auprès de la clientèle. Cette situation prévaut, affirme-t-on, depuis le 28 mai dernier.

Le gros péché de Monsieur Spaghetti serait d'exploiter son commerce, tandis qu'une immense enseigne lumineuse garnit toujours la façade du centre commercial d'achats, ce qui crée de la confusion "équivalant à

de fausses représentations pour le public et la clientèle du centre commercial".

Deux Barons rouges

Le problème soulevé par ce recours judiciaire proviendrait principalement du fait qu'il existe actuellement, à Beauport, deux établissements portant le nom de "Baron rouge" et deux entités juridiques: Le Baron rouge Inc. et Le Baron rouge (1978) Inc.

Selon les affiches lumineuses, il y a un restaurant sur l'ancien emplace-

ment de La Bastogne tandis que l'autre est situé au Centre commercial de la Canardière.

Représentée par Me Luc Paradis, la firme S.B.I. Management Ltée affirme qu'elle a transigé, le 22 juillet 1964, un contrat de location avec le Baron rouge Inc., dont le principal administrateur était à l'époque l'homme d'affaires Paul Lavoie.

Les procédures révèlent que, le 3 novembre 1978, le Baron rouge Inc. a cédé ses intérêts à une seconde compagnie Le Baron rouge (1978) Inc., sans prévenir la requérante.

Par la suite, on a changé la nature des lieux et la destination de l'équipement pour en venir, le 28 mai 1979, à l'ouverture de "Monsieur spaghetti".

On reproche à l'entreprise de ne pas fonctionner avec une ligne complète des marchandises nécessaires au bon fonctionnement du commerce autorisé; de ne garder sur les lieux qu'un personnel incomplet et inexpérimenté "dont les principales occupations consistent à informer la clientèle que Le Baron rouge est déménagé au 350 boulevard Sainte-Anne, autrefois La Bastogne".

On rappelle que les clauses du contrat interdisaient l'ouverture de tout autre "Baron rouge" dans un rayon de trois milles des limites du centre commercial. On reproche aux intimés d'avoir enfreint les clauses du bail de location en modifiant l'état des lieux et de l'équipement.

La requérante se plaint, en outre, qu'en plus de la confusion créée dans l'esprit des gens, les intimés obstruent les égouts de la ville de Québec en y déversant des quantités inacceptables de pates alimentaires.

Sillery appuie l'ouverture de l'école Marie-Victorin

Le conseil municipal de Sillery demandera à la Commission scolaire de Sainte-Foy de surseoir à sa décision de fermer l'école Marie-Victorin et surtout d'attendre pour la mettre en vente, tant que le ministre de l'Éducation n'aura pas donné sa réponse à la ville qui demande la reconstitution de la commission scolaire de Sillery.

Dans une démarche ultime, à la suite de refus répétés de la Commission scolaire de Sainte-Foy de garder ouverte l'école Marie-Victorin, le conseil municipal de Sillery avait en effet demandé au ministre de l'Éducation, au début du mois, de remettre sur pied la Commission scolaire de Sillery.

Le conseil municipal n'a pas encore reçu de réponse du ministre à ce sujet et le maire, M. Charles-H. Blais, garde peu d'espoir que sa demande soit reçue favorablement: "Je pense que c'est une cause perdue" a-t-il dit.

M. Blais avait plutôt proposé que le conseil municipal demande à la Commission scolaire de Sainte-Foy d'acheter l'école Marie-Victorin, ce qui faciliterait sa réouverture éventuelle au cas où la clientèle scolaire augmenterait, comme une étude faite par le conseil municipal le laisse entendre.

mardi soir, au cours du comité plénier.

M. Blais avait plutôt proposé que le conseil municipal demande à la Commission scolaire de Sainte-Foy d'acheter l'école Marie-Victorin, ce qui faciliterait sa réouverture éventuelle au cas où la clientèle scolaire augmenterait, comme une étude faite par le conseil municipal le laisse entendre.

On a aussi appris, mardi soir, que l'université Laval serait intéressée à l'acquisition de l'école Marie-Victorin pour y loger un de ses départements.

APPEL D'OFFRES — DIVISION 2

PROJET: AGRANDISSEMENT ET RENOVATION CENTRE HOSPITALIER DE VALLEYFIELD
N/DOSSIER: LP-75-01
PROPRIETAIRE: CENTRE HOSPITALIER DE VALLEYFIELD, 245, rue Salaberry, Valleyfield, Que. J6T 2J5

ARCHITECTES: LAFLEUR & PERRON, ARCHITECTES, 19, rue Du Marché, Valleyfield, Que. J6T 1P1

ENTREPRENEUR: JAMIN CONSTRUCTION LTEE, 7085, Côte des Neiges, Montréal, Que. H3R 2M1

Le CENTRE HOSPITALIER DE VALLEYFIELD, propriétaire, demande des soumissions pour CADRES, PORTES, PORTES SPECIALES & QUINCAILLERIE.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte (sur rendez-vous seulement) contre un dépôt de cinquante dollars (\$50.00) non remboursable. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission égal à 10% du montant de la soumission valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat. Les soumissions (l'original et 5 copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionné, seront reçues au bureau du coordonnateur de la construction, 245 rue Salaberry à Valleyfield, jusqu'à 14:00 heures, heure en vigueur localement, LE JEUDI 2 AOÛT 1979, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les enveloppes devront porter, en sus de l'adresse, les mots: AGRANDISSEMENT ET RENOVATION CENTRE HOSPITALIER DE VALLEYFIELD — SOUMISSION POUR CADRES, PORTES, PORTES SPECIALES & QUINCAILLERIE. Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Jean-Guy Nadeau, directeur général

VILLE DE CLERMONT COMTE DE CHARLEVOIX

APPEL D'OFFRES

PROJET: Projet d'aqueduc et de chloration à la ville de Clermont
Projet no 77-144

PROPRIETAIRE: La Ville de Clermont
Comté de Charlevoix
2, rue Maison neuve
C.P. 760
G0T 1C0

INGENIEURS: LAJOIE, PELLERIN & ASSOCIES LTEE
635, Marguerite-Bourgeois
QUEBEC (Que.)
G1S 3V8

Des soumissions pour un projet de station de chloration et de nettoyage par torpille du réseau d'aqueduc existant sont demandées par la Ville de Clermont. Les documents de soumission pourront être obtenus en s'adressant au bureau des consultants LAJOIE, PELLERIN & ASSOCIES LTEE 635, Marguerite-Bourgeois, Québec, P.Q., G1S 3V8.

Les travaux se décrivent sommairement comme suit:

- 1) Station de chloration, comprenant le bâtiment, la mécanique et l'aménagement.
- 2) Nettoyage des conduites à la torpille.
Conduites 14" 4,700 pi. lin.
Conduites 12" 2,250 pi. lin.
Conduites 10" 2,350 pi. lin.
Conduites 8" 13,100 pi. lin.
Conduites 6" 39,525 pi. lin.
Conduites 4" 1,900 pi. lin.

Un dépôt de vingt-cinq dollars (\$25) est exigé pour obtenir les documents de soumission. Ce montant sera remboursé si l'entrepreneur qui a fait le dépôt présente une soumission et si ces mêmes documents sont retournés en bon état dans les dix (10) jours suivant l'ouverture des soumissions. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé au montant de 10% de la soumission, fait à l'ordre de la VILLE DE CLERMONT ou d'un cautionnement de soumission du même montant, valide pour au moins quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra être également accompagnée d'une lettre d'intention signée par un assureur reconnu attestant que le soumissionnaire, si la soumission est acceptée, obtiendra un cautionnement d'exécution d'une valeur égale à 50% du montant de sa soumission, un cautionnement concernant le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux d'une valeur équivalente et une garantie d'entretien pour une période de deux (2) ans égale à au moins 10% du montant de la soumission.

Les soumissions devront être déposées avant 20:00 heures, heure avancée de l'est, le 19 juillet 1979, au bureau du secrétaire-trésorier au 2 rue Maison neuve à Clermont.

Les soumissions seront ouvertes le même jour à 20:00 heures, heure avancée de l'est, au bureau du secrétaire-trésorier. La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions présentées.

GUY-RAYMOND SAVARD, sec. trés.
VILLE DE CLERMONT

MUNICIPALITE DE ST-FELIX DE CAP-ROUGE DOMAINE DES SOEURS PROMENADE DES SOEURS NORD-SUD PROJET D'EGOUTS, D'AQUEDUC ET DE VOIRIE

DOSSIER NO: M62-78-93

Des soumissions seront reçues par la municipalité de St-Félix de Cap-Rouge pour l'exécution de travaux d'égouts, d'aqueduc et de voirie sur environ 2,200 pieds linéaires de rues.

Les documents nécessaires à la soumission sont disponibles au bureau des ingénieurs-conseils Les Consultants BPR, 3333 boulevard Hamel, Les Saules, Québec moyennant un dépôt de trente-cinq (\$35) dollars entièrement remboursable à ceux qui auront présenté une soumission conforme et retourné les documents au plus tard quinze (15) jours après l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées des documents suivants:

- 1— Bon de garantie de dix pour cent (10%) du montant de la soumission valable pour une période de 90 jours.
- 2— Autorisation de signer au nom de la compagnie.
- 3— Lettre d'intention d'une compagnie d'assurance reconnue, s'engageant à fournir les documents suivants lors de la signature du contrat ou lors de l'acceptation finale des travaux, selon le cas:
 - i) garantie d'exécution de 50% du prix de la soumission;
 - ii) garantie de paiement de la main-d'œuvre et des matériaux de 50% du prix de la soumission;
 - iii) garantie d'entretien de 10% du montant de l'estimation finale pour une période de deux (2) ans.

Les soumissions seront reçues au bureau du secrétaire-trésorier, 4473, rue St-Félix Cap-Rouge, Québec, avant 16:00 heures, heure locale, mardi le 17 juillet 1979. Elles seront ouvertes au bureau du secrétaire-trésorier immédiatement après l'heure limite.

Le propriétaire se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions. Il se réserve également le droit de retrancher du contrat certaines parties du projet.

Laurent Bombardier,
Secrétaire-trésorier

Avis public

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie
et du Commerce

ERRATUM
LOI DES HEURES D'AFFAIRES
LE DIMANCHE 24 JUIN
FÊTE NATIONALE
ET LE LUNDI 2 JUILLET 1979

LENDEMAIN DE LA FÊTE DE LA CONFÉDÉRATION
Le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, responsable de l'application de la Loi des heures d'affaires des établissements commerciaux de vente au détail, tient à aviser les propriétaires et les gérants des établissements commerciaux de vente au détail que le dimanche 24 juin 1979, Fête Nationale, et le 2 juillet 1979, lendemain de la fête de la Confédération, sont considérés jour fériés en vertu de la Loi des heures d'affaires. Par conséquent, aucun client ne doit être admis dans leur établissement le 24 juin 1979 et le 2 juillet 1979. Toute infraction à cette loi est passible d'une amende pouvant s'élever jusqu'à \$1,000. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, prière de composer:

A Montréal: 873-5564
A Québec: 643-5045

où aller à québec

expositions

MARIE LABERGE, JANINE BOURET, GEORGES ST-PIERRE, CLAUDE CARRETE, FRANÇOIS ROGER, CANTIN, DEGO, exposent au Vieux-Moulin-Marcoux, de Pont-Rouge, 13h à 20h30.

GROUPE PHOTOS OPTICA, à la maison Renaud-des-Jésuites, 10, rue Saint-Pierre, place Royale, 11h à 21h.

STEFAN STARENKJY, dessins et encres, à la "Petite Galerie", 120, rue Principale, St-Michel de Bellechasse, (sortie 341 sur autoroute 20), ouvert tous les jours.

JANOUK MURDOCH, photos, **YVETTE CUBAYNES**, émaux sur cuivre à la Caisse pop de Cap-Rouge, aux heures d'ouverture de la caisse.

GAETAN GRONDIN, huiles, thème: "scènes pittoresques de l'île d'Orléans" au centre d'art St-Laurent, 10, 10h à 21h.

UMBERTO BRUNI, FRANCESCO YACURTO, MOE REINBLATT, ALBERT ROUSSEAU, RENE RICHARD, JEANNE D'AR LECLERC, à la galerie Michèle de Kerdour, 4 Place Québec, 9h30 à 21h, la galerie du Manoir Richelieu, Pointe-au-Pic, est maintenant ouverte.

LA REGION DES CANTONS DE L'EST, photos illustrant la région de Waterloo. Thème: "La part des Anglophones dans les Cantons de l'Est". A la maison Renaud, 20, rue Saint-Pierre, place Royale, 13h à 17h, 19h à 21h.

ANGELIM OUELLET, MARTIN GAGNON, NEREE DE GRACE, huiles, à la galerie Charles-Huot, 1, rue du Trésor, 12h à 17h, 18h à 21h.

L'ASSOCIATION DES CREA-TEURS ET ARTISANS DE SILLERY, poterie, tissage et peinture à la Vieille Maison des

Jésuites, 2320, chemin des Foulons, Sillery, 10h à 21h.

JEAN-GILES GAGNON, illustrations originales issues du recueil de poèmes de Carl Larsson: "Comme sur un long pont doré", galerie La Minerve, 313, rue Saint-Jean, 20h à 22h.

MICHEL VERREAULT, à la galerie Chic Clac, Place Québec, 329-0412.

CLAUDE MOISAN, peintures et dessins à l'aquarelle, Claude-Moisan, 95, rue Dalhousie, 14h à 21h.

RAYMONDE GOSSELIN, aquarelles, **MADELEINE LAMÉE**, batik, à la maison Maheu-Couillard, 27, rue Sous-le-Fort, 10h à 20h.

RETSPLECTIVE RODOLPHE-DUGUAY, (1891-1973), exposition au Musée du Québec.

SERGE FISETTE, céramiques, au Café Le Hobbit, 700, rue Saint-Jean, 10h à 21h.

MARIE-ANDRÉE COSSETTE, photos couleurs et noir blanc, au club privé l'Interdit, 565, Grande-Allée, est.

MICHEL PAQUET, acryliques, aquarelles et gouaches au rez-de-chaussée, de l'édifice G.

RENE RICHARD, LEO AYOTTE, ALBERT ROUSSEAU, ANDRÉ BERTOUNESQUE, P.E. TREMBLE, ANGELIM OUELLET, MARCELLIN DUFOUR, exposition permanente à la galerie d'art Le Goéland, 400, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, 13h30 à 17h.

CKG et SRI CHINMOY, tableaux, dans les vitrines du hall d'entrée no.2 du pavillon Pollack, 9h à 22h.

JAMES BROWN, tableaux hyperréalistes à la galerie Fontaine, 56, rue Saint-Pierre, 12h à 16h.

EXPOSITION D'ART, portant

sur la faune canadienne à l'Aquarium de Québec.

JEAN DAMECOUR, tableaux à la Résille du pavillon Pollack.

LEO LETARTE, huiles, Café d'Europe, thème: "Le Québec et sa banlieue", 10h30 à 14h et 17h30 à 22h.

JEAN-LOUIS RACINE, photos, au restaurant du Grand Théâtre de Québec, 12h 15h, et les soirs de spectacles.

ARMANDE LANGELIER, huiles, à l'Auberge La Chaumonot de Saint-François de l'île d'Orléans.

MICHEL PLAMONDON, eaux fortes, au Café Les Gros Loups, 350, de la Canardière, 10h à 21h.

JOUETS ANCIENS, au Séminaire de Québec, 7, rue de l'Université, 9h à 21h.

spectacles

MICHEL FORTIN, chansonnier et poète au Domaine du Seigneur-Mauside, St-Jean, île d'Orléans.

FLORIAN LAMBERT, chansonnier auteur, à place Royale, 20h.

CLEMENT RATTELLE, auteur compositeur, à l'Orstradamus, 29, rue Couillard.

LES TROUBLES DE JOHNNY, de Jacques Godbout, **LE FESTIN DES MORTS**, de Fernand Dansereau, cinéma à la roulotte de spectacles du parc Masson, 21h.

LES CANTONNIERS, troupe folklorique nous initiant au folklore anglophone dans les Cantons de l'Est, samedi, 14h30 à place Royale.

COCO BLANCHET, chansonnier, au Vacancier St-Jean, île d'Orléans, en soirée.

PARIS!!! SI LA REVUE, fantaisie musicale à la Gorgepindière, 13, place Royale, 22h30 à 0h30.

AQM BAND, orchestre de Toronto au Cercle électrique, 27, côte du Palais.

BENOIT BOLDUC, blues et

guitare, **JACQUES BOUCHER**, contrebasse, au Café Rimbaud, 24, rue Saint-Stanislas, 21h30, 23h, 0h30, entrée libre.

LA GUIGNOLEE, chansons folkloriques traditionnelles au Gaslois, 65, rue Buade, 20h45.

SYLVAIN LELIEVRE, au Vieux-Moulin-Marcoux, de Pont-Rouge, réservations, 873-2027 et 873-4881.

musique

ALAIN MARION, Hôte, **PIERRE BOUCHARD**, clavecin dans le cadre de la Saison de Concerts du Domaine Forget, en l'église Ste-Agnès de Charlevoix, 21h.

théâtre

CASINO VOLEUR, au théâtre de l'île, St-Pierre, île d'Orléans, 21h, réservations, 828-9530.

ALLO, ALLO, de Pierre Goulet, au théâtre Beaumont Saint-Michel, à 20h30.

TROIS ACTRICES UN COQ, au théâtre du Manoir St-Castin, 20h30.

CHAT EN POCHE, comédie au théâtre du Bois de Coulange, 21h.

divers

QUINZAINE DE LA CLEMENCE, bibliothèque de Québec, tout volume en retard peut être remis à la Centrale, rue Sainte-Angele, du 18 au 30 juin sans pénalité.

loisirs

VILLE DE BEAUPORT: BAIN: Toutes les piscines extérieures, tous les jours, 13h à 18h30 (tous). PATINAGE: Arena de Beaufort, samedi, 14h à 18h30 (enfant).

VILLE DE CHARLESBOURG: BAIN: 19h30 à 21h (tous), samedi 13h à 14h30 (tous).

VILLE DE LEVIS:

BAIN: 16h à 17h, 19h30 à 21h30 (tous), samedi: 14h à 16h (tous), 837-2428. **ECOLE DE PATINAGE ARTISTIQUE**, "perfectionnement", débutant le 1er juillet, information, 837-3635. **LE JARDIN DES BOUTS DE CHOU**, halle-gardiennage, au centre culturel, pour les 2-5 ans, de 8h30 à 12h-13h à 17h.

VILLE DE QUEBEC:

JUDO: Centre Wilbrod-Bhéret, 19h30 à 21h30 (7 ans et + mixte). **KARATE:** Centre Wilbrod-Bhéret, 19h30 à 21h30 (7 ans et + mixte).

VILLE DE SAINTE-FOY:

BAIN: Piscine Jacques-Amoy, 20h30 à 22h, samedi, 14h à 16h. **BADMINTON:** Les Compagnons de Cartier, 19h à 22h, réservations, 17h à 22h, 657-4297, St-Thomas-d'Aquin, 19h à 22h, réservations, 9h à 12h-13h30 à 16h30, 657-4058.

cinéma

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement

projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la rive-sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

— Les chiffres référés à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: Rocky II, 12h45, 14h50, 16h55, 19h, 21h15.

CANARDIERE: Assaut sur la ville (5), 19h50. L'héritage des Vargas, 18h20, 21h15.

CAPITOL: La fièvre du samedi soir (5), 15h, 19h10, Brillantine, 13h, 17h10, 21h15.

CARTIER: Harold et Maude, 19h. Les aspirations de monsieur Barbeau Led Zeppelin: The song remains the same, 21h30.

CINEMA DE PARIS: L'appel de la forêt, 14h30, 17h50, 21h15. Fureur aveugle, 13h10, 16h25, 19h45.

EMPIRE: Le ciel peut attendre, 21h05. Drôle d'embrouille, 19h.

LA BOITE A FILMS: L'épreuve de force, 19h30. L'inspecteur ne renonce jamais, 21h30.

BIJOU: Le pays bleu (4), 20h45. Demain sera trop tard (5-e), 19h.

LIDO: Piranhas (6), 19h30. Le gaffeur, 21h15.

MIDI-MINUIT: Le diable dans mademoiselle Jonas, 13h15, 17h40, 22h05. Elles disent toujours oui, 14h30, 18h55. Et si tu n'en veux pas, 16h05, 20h30.

ODEON DAUPHIN: Magie, 13h10, 19h30. Furie, 13h, 17h05, 21h25.

ODEON FRONTENAC I: Intérieurs, 13h30, 15h15, 17h15, 19h15, 21h05.

ODEON FRONTENAC 2: Voyage au bout de l'enfer, 12h45, 16h15, 20h05.

PIGALLE: Soupir profond, 13h30, 16h40, 20h. Les pétroleuses du sexe, 15h05, 18h10, 21h30. Exhibitions danoises, 16h05, 19h10, 22h35.

PLACE QUEBEC 1: Les moissons du ciel, 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15.

PLACE QUEBEC 2: Players, 12h45, 14h45, 16h45, 19h50, 21h.

STE-FOY ALOUETTE: Corps brûlants, 14h30, 17h30, 20h15. Louves brûlantes, 13h15, 16h05, 18h55, 21h45.

STE-FOY CHAMPLAIN: Un moment d'écartement, 14h50, 18h10, 21h30. L'été de mes quinze ans (5), 13h10, 16h25, 19h45.

ST-ROMUALD: Sexe à l'heure USA, 19h30. Langue de velours. Le doigt dans l'oeil (7).

CINE-PARC BEAUFORT: Piranhas (6), présentation à la brunante.

CINE-PARC BEAUFORT 2: Pair et impair. Cercle de fer (3), présentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE 1: St-Nicolas: L'or était au rendez-vous, présentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE 2: St-Nicolas: Poursuite infernale. A pleins gaz (6). Lâchez les bolides (5-a), présentation à la brunante.

les choix du soleil

théâtre

LE CASINO VOLEUR

Une comédie de moeurs politiques signée André Ricard et dirigée par Michel Gariépy, reprise au Théâtre de l'île par les irrésistibles Paul Hébert, Jean Guy et Denise Dubois, avec Danielle Bissonnette dans le rôle de la campeuse. Le garage Bluteau est signé Jacques Filion et le rire est assuré à tous. Première samedi le 23 juin, puis on reprend tous les soirs à 21h, sauf les lundis, à compter du 26 juin.

ALLO, ALLO

Une nouvelle comédie de Pierre Goulet sur les ondes que s'imposent de suivre les Québécois de 1979. Sous la direction de Pierre Villeneuve, dans un décor de Bernard Boissonneault et sur une musique de Marie Bernard, Yves Jacques, Roger Lebel, Nicole Filion, Anne Villeneuve et Pierre Thériault sauront bien vous déridier avant de vous souhaiter un "joyeux 73", au Théâtre Beaumont-Saint-Michel, tous les soirs à 20h30, sauf le samedi, à 19h30 et 22h. Relâche les dimanches et lundis.

TROIS ACTRICES, UN COQ

"J'aime me déguiser", des textes de Clémence Desrochers, réunis pour un spectacle en musique, en émotions, en rires, par Albert Millaire (le Coq), et Catherine Bégin, Maryse Pelletier et Lucie Saint-Cyr. A ne pas manquer, pour connaître ou redécouvrir Clémence l'auteur, observatrice sensible de la vie qui bat. Au Théâtre du manoir Saint-Castin, à 20h30, tous les soirs, sauf les dimanches et lundis. Le samedi, deux représentations, à 19h et 22h30.

cinéma

LE PAYS BLEU

Comédie de moeurs française de 1976 de Jean-Charles Tacchella. Au Bijou.

Réalisé dans le même esprit de douce anarchie que "Cousin, cousin", ce troisième long métrage de Tacchella se présente sous une forme anecdotique réfractaire à toute structure dramatique. L'intérêt naît des traits pittoresques des divers personnages mis en scène, de la beauté des paysages, de touches poétiques et d'une bonne humeur constante. Mais le propos reste assez confus et certains problèmes à la mode ne sont qu'effleurés. Les interprètes ont un jeu spontané qui contribue au charme fragile de l'ensemble.

FURIE

Drame fantastique américain de 1978 de Brian de Palma. A l'Odeon, salle Dauphin.

Poursuivant les thèmes métaphysiques entrepris dans "Carrie", Brian de Palma s'efforce d'intensifier et de dépasser les effets déjà déployés dans son film précédent. Le scénario sur lequel il se fonde souffre cependant de confusion et de gratuité dans les développements. Le brio de la mise en scène fait oublier sur le moment des manques de logique dans le déroulement, et, en fin de compte, l'ensemble apparaît comme un exercice de style impressionnant mais cynique où l'humain perd ses droits.

MAGIE

Version française du drame psychologique américain de 1978 de Richard Attenborough. A l'Odeon, salle Dauphin.

Le thème n'est pas tout à fait neuf puisqu'il a déjà servi à un sketch du célèbre "Dead of Night". On peut d'ailleurs se demander s'il gagne à être développé au long de tout un film. Malgré le soin apporté à la mise en scène et le jeu d'interprètes de valeur, l'ensemble n'apparaît pas véritablement convaincant. C'est peut-être parce que les auteurs ont voulu en rester à une suspense à saveur psychologique au lieu de basculer franchement dans le fantastique.

expositions

LUC ARCHAMBAULT

Quinze encres de Chine signées par ce jeune (25 ans) peintre et céramiste, dont on parle beaucoup à Québec depuis cinq ans, même s'il a peu exposé au cours des derniers 24 mois, occupé qu'il était par des voyages en Europe. Autodidacte, il présente des oeuvres nouvelles, où le dessin est moins important que la forme. Toujours, cependant, ces corps humains transcendés, en état d'attente et de grâce. Des couleurs splendides. Vendredi et samedi seulement. Chez lui, au 230, rue Fraser.

musique

ALAIN MARION, FLUTISTE

Eglise Sainte-Agnès de Charlevoix (route 138), à 21h.

Dans le cadre des activités musicales du Domaine Forget, un récital du réputé flûtiste français, qui aura comme collaborateur le claveciniste québécois Pierre Bouchard. Le très beau programme réunit des Sonates de Jean-Sébastien Bach (les 1ère, 2e et 7e), Haendel, Jean-Marie Leclair et Vivaldi.

LES CINÉMAS FRANCE FILM

Une aventure inoubliable dans une région glaciale, hostile, habitée par des hommes sans scrupules.

CHARTON HESTON
L'APPEL DE LA FORÊT

MICHELE MERCIER GEORGE EASTMAN

Cinq héros professionnels aveugles commencent le vol le plus audacieux de tous les temps!

FRED WILLIAMSON
Fureur Aveugle

CHARIE DAVAOUELA HERMOZA
TOM FERRECHCA ADAR
DORVILLE MARTINELO FONG
JOHNNEEL GARCIA

cinéma de paris
PLACE D'YVILLE 694-0891

HORAIRE: L'APPEL DE LA FORÊT: 2,30, 5,50, 9,15. FUREUR AVEUGLE: 1,10, 4,25, 7,45.

Elles connaissent l'art de plaire à tous les goûts

les pétroleuses du sexe

avec VICKY MESSICA

Y aviez-vous déjà pensé?

Soupirs profonds

le pigalle

215 RUE ST-JOSEPH 525-9724

HORAIRE: SOUPHIS: 1,30, 4,40, 8,00. LES PÉTROLEUSES: 2,05, 6,10, 9,30. EXHIBITIONS: 4,05, 7,10, 10,35.

Après **Cousin Cousine** le nouveau film de **JEAN-CHARLES TACHELLA**

LE PAYS BLEU

Mettant en vedette **BRIGITTE FOSSEY**

biyou

15, CHEMIN STE-FOY 322-7955

HORAIRE: LE PAYS BLEU: Sem., 8,45. DEMAIN IL SERA: Sem., 7,00.

VEN, SAM, DIM, 29-30-1 JUIL.

14 ANS

CLINT EASTWOOD (THE ENFORCER)
"L'inspecteur ne renonce jamais"

CLINT EASTWOOD
"L'ÉPREUVE DE FORCE"

AL PACINO
"LE PACTE"

la boîte à films

1044, 3e AV. 523-5050

GRAND SPECIAL

3 films **elles disent TOUJOURS OUI!**

Quand Satan la veut, Satan la prend

le **10** dans Mlle Jonas

Et si tu n'en veux pas...

252 ST-JOSEPH EST 522-2828

Pas de fleurs pour Wayne

HOOYWOOD (AP) — De nombreux dons, certains modestes, d'autres plus importants, parviennent à l'hôpital où John Wayne s'est éteint.

Ces dons vont venir alimenter le fonds de lutte contre le cancer auquel le comédien a consacré ses dernières semaines de vie.

JAMAIS 14 ANS

LE CINÉMA N'A PRÉSENTÉ LES POUVOIRS SURNATURELS D'UNE FAÇON AUSSI TERRIFIANTE!

L'HERITAGE DES VARGAS

THE EVIL

POURRÉZ VOUS RESISTER?

RICHARD CRENNA JOANNA PETTET ANDREW PRINE ET VICTOR BUONO

HORAIRE: SEM: ASSAULT 19h00. HERITAGE 19h20, 21h15. Sam, dim. et ml: ASSAULT 19h30, 19h35, 19h50. HERITAGE 19h05, 19h20, 21h15.

CANARDIERE

LES GALERIES CANARDIERE 661-8575

Les admirateurs de l'éternel cow-boy respectent ainsi la volonté de la famille qui a refusé fleurs et couronnes et a préféré lancer un appel à la générosité pour le fonds John-Wayne contre le cancer.

"C'est dans les deux dernières semaines que l'existence de ce fonds a été envisagée", a déclaré un porte-parole de l'hôpital. "M. Wayne était très enthousiaste à l'idée de ce fonds et il en parlait avec le personnel de l'hôpital et avec ses enfants". Parallèlement, le tout-Hollywood continue à rendre hommage au "Duke".

"Le Duke est mort, le plus grand arbre de la forêt a été abattu", a notamment déclaré le président de l'Association du Cinéma, Jack Valenti.

Le président Carter a affirmé de son côté que Wayne était "plus grand que la vie".

"A une époque où les héros sont peu nombreux, lui était un véritable héros", a dit le président américain. "Il était plus qu'un simple héros, il était le symbole de beaucoup de qualités qui ont fait la grandeur de l'Amérique. Sa rudesse, sa farouche indépendance, son sens du courage personnel, sur l'écran et dans la vie, reflétaient le meilleur de notre tempérament national".

L'ancien président Richard Nixon, que Wayne avait toujours soutenu même dans les moments les plus difficiles du scandale du Watergate, a déclaré pour sa part: "Les rôles qu'il a interprétés, comme sa vie, inspireront les Américains des prochaines élections".

Bob Hope, un de ceux qui, avec Wayne, ont fait Hollywood, a lui aussi rendu hommage à son ami. "Je ne crois pas qu'il se considérait comme un symbole, a-t-il dit. Il voulait simplement faire les choses qu'il voulait et ce qu'il faisait, c'était ce qu'il fallait pour l'Amérique".

CINEMAS ODEON

C'est un coup de maître. Michel Pérez: LE MATIN DE PARIS

C'est beau comme "Sonate d'automne". Jean-Louis Bory: LE NOUVEL OBSERVATEUR

Un chef-d'oeuvre. Jean-Luc Douvin: TELERAMA

WOODY ALLEN POUR TOUS
"INTERIORS"

KIRK DOUGLAS JOHN CASSAVETES
FURIE

Carly en homme honte, nerveux et agité, est le proie de forces obscures qui cherchent à le détruire!

MAGIE

Un film de Palma, le maître incontesté du cinéma fantastique.

ROBERT DE NIRO
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER

FRONTENAC I

HORAIRE: 13h30, 15h15, 17h15, 19h15, 21h05.

LE DAUPHIN

HORAIRE: Magie: 15h10 - 19h30; Furie: 13h00 - 17h05 - 21h20

FRONTENAC II

HORAIRE: 12h45, 16h15, 20h05.

Les moins de 14ans \$1.50

DU PONT & BOUL CHAREST INF 529-9745

STATIONNEMENT INTERIEUR

PARC AUTO PAQUET & LALIBERTE

Adolescents 16,17,18 ans et plus: 2,00

Une représentation de la DGCA réclamée à Québec

Le regroupement régional des producteurs de films de Québec a demandé hier, dans un mémoire remis au ministre des Communications M. Louis O'Neill, que la Direction générale du cinéma et de l'audio-visuel (DGCA) ait pignon sur rue à Québec et non seulement à Montréal, et que l'on nomme dans les plus brefs délais des producteurs délégués à Québec.

Le président du RRPQ, M. Richard Lavoie, était accompagné des membres du bureau de direction du nouvel organisme (il compte à peine un mois d'existence) et du comité qui a préparé le mémoire. Le regroupement s'est donné comme objectif de promouvoir les intérêts professionnels et économiques des producteurs de la région de Québec et de revendiquer leurs droits.

Par ailleurs, le mémoire, selon les mots du président Lavoie, "appuie le ministère des Communications et incite le gouvernement du Québec à continuer et même à accélérer son effort de décentralisation de Radio-Québec. Les producteurs de films de Québec demandent l'aide de l'Etat pour créer, à Québec, un centre de documentation qui fasse le lien entre les utilisateurs de documents audio-visuels et les producteurs. Enfin, et à plus long terme, le RRPQ se penche et veut sensibiliser le gouvernement du Québec sur le

problème de la relève en région.

Le président a terminé la présentation du mémoire en

affirmant que le RRPQ a l'intention de demeurer aux aguets. Le regroupement s'engage à trouver des solutions aux problèmes et à en

faire part au gouvernement afin que celui-ci puisse harmoniser sa politique en accord avec les besoins cinématographiques régionaux.

Saint-Jean fête par des concerts ses 300 ans

A l'occasion des célébrations du tricentenaire de l'île d'Orléans, la paroisse de Saint-Jean a organisé quatre concerts qui seront présentés à l'église même à compter de lundi soir, le 2 juillet.

D'abord lundi, à 20h, le chœur de l'île, "La Turlutte" donnera un récital. Mardi le 3, concert de musique ancienne par l'ensemble Renaissance, à 20h.

Mercredi, le 4, récital du chanteur Aimé Major, à 20h.

Un prix d'admission allant de \$2 à \$5 est demandé pour chacun de ces concerts.

Maintenant... 4 CINE-PARCS

LES MOINS DE 14 ANS: GRATUIT

Après "Deux Super-Filles" nos 2 joyeux compères nous reviennent plus farfelus et plus Bagarreurs que jamais!

Vivez avec eux une aventure hilarante dans le monde du "gambling" à Miami!

TERENCE HILL **BUD SPENCER**
PAIR ET IMPAIR

2^e sem.

DAVID CARRADINE
LE CERCLE DE FER

BEAUPORT = 2 HORAIRE: 667-5362
AUTOROUTE 40 - BOULEVARD De la CAPITALE

en PRIMEUR dans les CINE-PARCS du Québec!

LE FILM QUI A TERRIFIÉ TOUTE L'AMÉRIQUE!

14 ANS

ILS SONT DES MILLIERS DANS LES LACS ET LES RIVIÈRES... ET ILS ONT FAIM!

PIRANHAS

(V.F. de Piranha)

BRADFORD DILLMAN HEATHER MENZIES
KEVIN MCCARTHY KEENAN WYNN BARBARA STEELE

2^e FILM

BEAUPORT = 1 HORAIRE: 667-5362
AUTOROUTE 40 - BOULEVARD De la CAPITALE

Un transatlantique quitte le port... A bord, en plus des passagers, \$200,000,000 en or!

L'OR ÉTAIT AU RENDEZ-VOUS

THE GOLDEN RENDEZ-VOUS

RICHARD HARRIS ANN TURKEL DAVID JANSSEN

DE LA COLLINE = 1 RIVE SUD HORAIRE: 631-0778
Route Demers - St-Nicolas

SUPER-FESTIVAL DE VITESSE!

LA PRODUCTION LA PLUS SPECTACULAIRE DE L'ANNÉE!

2^e sem.

POURSUITE INFERNALE

La poursuite la plus FOLLE, la plus DRÔLE, la plus FRACASSANTE jamais vue à l'écran!

APRÈS LE GAZ

TRISIÈME SUCCÈS

LES BOLIDES!

BIENVENUE AU SEUL CINE-PARC AVEC SYSTÈME "CINE-FI" VOUS CAPTEZ LE SON DE VOTRE RADIO-O AUTO

DE LA COLLINE = 2 RIVE SUD HORAIRE: 631-0778
Route Demers - St-Nicolas

Aide de l'Institut de cinéma

MONTREAL — Entre le 1er avril 1979 et le 10 mai 1979, l'Institut québécois du cinéma a reçu 79 demandes d'aide, dont 26 ont été approuvées, pour un montant total d'engagements de \$990,613 répartis comme suit: \$890,263 à la production, \$20,000 en distribution et \$80,350 à la scénarisation.

Quatre longs métrages de fiction, dont un pour enfants, ont bénéficié de l'appui de l'Institut: "La nuit de l'indien" de Fernand Dansereau, "S'adresser en face" de Victorin Pelletier, "L'homme à tout faire" de Micheline Lanctôt et, pour enfants, "Le trésor de la Nouvelle-France" de Yves Hébert. Un long métrage documentaire fut accepté: il s'agit de "Cap au Nord" de Jacques Pettigrew et Eve Thilbeault. Deux moyens métrages documentaires ont retenu l'attention: "Yvette ou l'harmonium" de Guy Simoneau et "Vivre en créole" de Jean-Claude Berger. Six courts métrages ont été acceptés: "Rotoscopie" de Bruno Carrière, "Les oiseaux ne meurent pas de faim" de François Dupuis, "The Signalman" de Thomas Berry, "Frédéric" d'André Brassard, "Parlez-nous donc de musique" de Daniel Ménard et "Vie de quartier" de Claude Cartier.

En scénarisation, sur 33 demandes, 12 ont été approuvées, dont quatre longs métrages de fiction: "Qu'il me soit fait selon votre parole" (Roger Frappier et Roland Lepage), "Lauzon" (Jacques Turgeon), "Dix-neuf enfants aujourd'hui" (Luce Richard) et "Chroniques de 1837" (Guy Dufresne). Un long métrage documentaire a été retenu en scénarisation: "Unité 328" (Guy Dufaux et Robert Favreau).

Au festival de Montréal

MONTREAL (PC) — Environ 65 productions cinématographiques seront présentées au troisième festival du film annuel de Montréal, qui se tiendra du 30 août au 9 septembre.

Au cours des 11 journées du festival, les 20 productions en lice dans la division des longs métrages se disputeront le Grand prix des Amériques, les trophées des meilleurs acteurs et actrices et deux prix spéciaux du jury. En plus de la compétition officielle, le festival offrira des productions hors concours en provenance de l'Amérique latine, italiennes et canadiennes et certaines grandes productions tournées pour la télévision.

Le festival rendra aussi hommage au cinéaste québécois, M. Claude Jutra, le producteur de deux grands films connus Mon oncle Antoine et Kamouraska.

"PLAYERS — UN COUP SUR. C'est le premier film sportif que je regarde avec intérêt depuis "The Pride of the Yankees". Players remplit encore l'image avec de beaux visages, un événement que je croyais ne pas vivre assez vieux pour voir!"

— Bernard Drew, Gannett Newspapers

PLAYERS

ROBERT EVANS - ANTHONY HARVEY - ALI MACGRAW - DEAN PAUL MARTIN "PLAYERS"

ARNOLD SCHULMAN - PANCHE GONZALEZ - GUILLERMO VILAS - ION TIRIAC

STEVEN GUTTENBERG - MAXIMILIAN SCHELL - TOMMY COOK - ARNOLD SCHULMAN

JERRY GOLDSMITH - ROBERT EVANS - ANTHONY HARVEY

CINEMA 2 HORAIRE: 12h45, 14h45, 16h45, 18h50, 21h00.
PLACE QUÉBEC 525-4524

18 ANS

Decouvrez avec ravissement une NOUVELLE VEDETTE d'une beauté incomparable MICHELLE PERELLO

Corps Brûlants

Plus: 2^e GRAND FILM en Couleur

4^e Sem.

LOUVES BRULANTES

ALOUETTE HORAIRE: Corps: 14h30, 17h20, 20h15; Louves: 13h15, 16h05, 18h55, 21h45.
PLACE 511 707 654-0992

... ENSEMBLE POUR LA 1^{ère} FOIS

14 ANS

JOHN TRAVOLTA

LA FIÈVRE DU SAMEDI SOIR "SATURDAY NIGHT FEVER" JOHN TRAVOLTA

"Brillantine" John Travolta Olivia Newton-John

HORAIRE: Fièvre: 15h00 et 19h10. CAPITOL 972, ST-JEAN, 694-0806. Brillantine: 13h00, 17h10, 21h15.

Lorsque deux vieux amis partent en vacances ensemble avec leurs deux filles adolescentes TOUT PEUT ARRIVER...

14 ANS

UN MOMENT D'ÉGAREMENT

un film de CLAUDE BERRI

JEAN-PIERRE MARIELLE VICTOR LANOUX

4^e Sem.

Plus: 2^e GRAND FILM

HORAIRE: Eté: 13h10, 16h25, 19h45; Moment: 14h50, 18h10, 21h30.

CHAMPLAIN PLACE 511 707 654-0992

Charmant, touchant. La meilleure comédie en ville — Gannett Newspapers

LE CIEL PEUT ATTENDRE

WARREN BEATTY JULIE CHRISTIE JAMES CAAN

Plus: 2^e GRAND FILM

Drôle d'embrouille

Chevy Chase Goldie Hawn

HORAIRE: Ciel: 21h05; Embrouille: 19h00.

EMPIRE 24, 06 LA FARMACIE 697 2190

ROCKY II

POUR TOUS

The story continues...

ROBERT CHARTOFF - IRWIN WINKLER SYLVESTER STALLONE "ROCKY II" TALIA SHIRE BURT YOUNG GARL WEATHERS - BURGESS MEREDITH

BILL CONTI (directeur de la photographie) BILL BUTLER (scénariste) IRWIN WINKLER - ROBERT CHARTOFF

Sylvestre Stallone

V.O. Anglaise! **CANADIEN** HORAIRE: 12h45, 14h50, 16h55, 19h00, 21h15.
PLACE LAURIER, 656-9922

Selection officielle CANNES 79

LES MOISSONS DU CIEL

Richard Gere - Brooke Adams - Sam Shepard - Linda Manz

CINEMA 1 HORAIRE: 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15.
PLACE QUÉBEC 525-4524

"La traque", surprise de l'été



Michel Truchon
l'Imaginaire

Les éditeurs nous réservent quelque fois de ces surprises qui réussissent à bouleverser toutes les priorités qu'un lecteur a pu se fixer.

C'est ainsi qu'au beau milieu d'un gentil programme "rétro" mettant en vedette quatre des plus célèbres noms de la littérature policière, m'est arrivé, comme un éléphant dans un magasin de porcelaine, le plus récent roman de Herbert Lieberman, cet Américain devenu célèbre il y a deux ans avec le sensationnel "Nécropolis".

Aussi, avec une réputation comme la sienne, il était impossible de ne pas jeter un coup d'oeil sur "LA TRAQUE" (Seuil), juste pour voir si Lieberman savait encore y faire. Laissez-moi vous dire que pour une traque, c'en est toute une, puisqu'il est impossible d'y échapper, tout au moins avant d'arriver à la fin du livre.

Que ceux qui croyaient que tout avait été dit sur la chasse aux criminels de guerre réfugiés en Amérique du Sud se détrompent... Après Ira Levin et "Ces garçons qui venaient du Brésil" (Presses de la Cité et J'Al Lu), voici un autre suspense magistral qui lève un autre coin du voile sur les agissements des nazis dans les pays qui leur accordent l'asile.

Si "Nécropolis", Grand prix de littérature policière

1978, vous a coupé le souffle, attendez-vous à encore plus de suspense avec LA TRAQUE. Comme "thriller", on fait difficilement mieux.

Les Editions du Seuil avaient misé sur ce roman pour devenir l'un des livres de l'été, l'un de ces "livres de plage". Ils semblent avoir vu juste, puisque le nouveau livre de Lieberman est déjà sur la liste des best-sellers à Montréal.

Curieux personnage que le "chasseur" de LA TRAQUE, ce "Faucon Bleu" échappé d'un hôpital psychiatrique israélien, Ian Asher, ce bizarre jeune homme difficile à approcher et impossible à connaître. Révoltants les agissements de l'autre héros, le "mauvais", ancien médecin dans les camps d'extermination. Un Dr Grigori qui ressemble étrangement au Dr Mengele, dans le roman d'Ira Levin. Une réussite sur toute la ligne que les 52 courts chapitres de LA TRAQUE.

Agatha et compagnie...

Aussi incroyable que cela puisse paraître, il y a encore des inédits (ou presque) des maîtres du roman policier. C'est ainsi que récemment, on nous a servi, coup sur coup, un inédit en langue française de Ellery Queen; un Raymond Chandler; un Boileau-Narcejac et tenez-vous bien, un Agatha Christie!

Quatre bouquins qui ne sauront laisser les fanatiques insensibles. A ces livres viennent se greffer trois "satellites" dignes de mention, dans le cas d'Agatha Christie.

Qui aurait pensé que le flegmatique détective américain Ellery Queen, qui doit le jour au tandem Manfred B. Lee et Frédéric Denny, prendrait un bain de spiritualité en vivant l'une de ses dernières aventures dans une secte religieuse, une semaine et un jour "hors du temps, hors de l'espace"?

C'est la surprise que nous réserve ET LE HUITIEME JOUR... une enquête pour le moins hors des sentiers battus. Cet inédit en français ne pourra faire autrement que de rappeler aux lecteurs québécois les récents événements du mont de l'Eternel, en Gaspésie.

Cet exceptionnel roman, publié dans la collection Red Label des éditions PAC, offre une occasion unique à ceux qui n'ont jamais lu du Ellery Queen de faire connaissance avec l'un des plus fascinants héros de la littérature policière américaine.

ET LE HUITIEME JOUR... avait paru en édition originale en 1964, mais ce n'est que 14 ans plus tard que les traducteurs eurent le courage et l'audace de s'attaquer au plus original des romans du tandem Lee-Denny, tant au niveau du récit qu'au niveau de l'écriture.

Une autre surprise: deux nouvelles, inédites en français, du grand maître américain Raymond Chandler. Elles aussi avaient été publiées en anglais en 1964, cinq ans après la mort du célèbre romancier. LA FILLE DE L'AIR, suivi de LA DAME DU LAC (Gallimard) font partie des premières nouvelles écrites par Chandler, et ont servi, en quelque sorte, de répétition pour son célèbre héros Philip Marlowe.

En fait, il ne manque que le nom de Marlowe... Les deux détectives privés au centre de ces courts récits se ressemblent. Déjà, on voit poindre Humphrey Bogart. Un classique que les amateurs ne doivent pas manquer.

De l'autre côté de l'Atlantique, un autre tandem,

français celui-là, Boileau-Narcejac (Pierre Boileau et Thomas Narcejac) a encore quelques cordes à leur arc. Le preuve, leur dernier roman, CARTE VERMEIL (Denoël) nous fait renouer avec ce style de roman d'angoisse qui les a rendus célèbres.

Tendre, vieillot, ce récit n'en comporte pas moins tous les éléments qui ont mérité aux auteurs de la série des Diaboliques le titre de maîtres du suspense. Les personnages, comme les auteurs, ont vieilli, mais cela n'enlève rien à l'envoûtement. Espérons qu'il y en aura d'autres.

Le dernier "inédit" d'Agatha Christie, c'était en 1976, année de sa mort. La charmante vieille dame avait fait mourir son héros, Hercule Poirot. Mais ne voilà-t-il pas que grâce à la magie de l'édition, le petit détective belge revit.

C'est chez son éditeur français attiré, la Librairie des Champs Elysées, que l'on trouve LE BAL DE LA VICTOIRE et autres enquêtes de Hercule Poirot. Déjà, les fanatiques se frottent les mains d'aise.

Mais attention, il ne s'agit pas d'un inédit à proprement parler. Car, dans ces 15 enquêtes racontées par l'assistant de Poirot, Hastings, vous en reconnaîtrez sûrement quelques-unes. Mais allez donc vous souvenir de ses 65 romans et 150 nouvelles!

LE BAL DE LA VICTOIRE est un recueil regroupant 15 enquêtes du petit détective, nouvelles écrites pour la majorité en 1923, à trois exceptions près (1929, 35 et 36). A cette époque, Agatha Christie mettait en place les éléments du décor qui allaient en faire la reine du roman policier.

Pour ceux qui trouveraient que ce livre n'est pas assez, il y a deux autres "Agatha" récemment mis sur le marché, mais des rééditions ceux-là. Notamment, HERCULE POIROT QUITTE LA SCENE, le dernier roman de Mme Christie, publié peu de temps après sa disparition. Cet "avant-dernier" Poirot est disponible à prix de petit budget dans la collection Le Masque de la Librairie des Champs Elysées (No 1561).

Enfin, MISTER BROWN (Livre de Poche policier no 5245) donne l'occasion à ceux qui connaissent peu

AGATHA CHRISTIE

Le bal de la victoire

et autres enquêtes d'Hercule Poirot



ou mal la célèbre romancière anglaise, de goûter à cet autre style de roman qu'elle affectionnait bien, ce mélange de policier, de récit d'aventure et de roman de situation. Ces romans qui ont fait dire à certains qu'ils étaient meilleurs que les "Poirot" ou les "Miss Marple"...

Pour couronner ce mini-festival Agatha, un livre moins retentissant peut-être, mais tout aussi attachant, DIS MOI COMMENT TU VIS. La démythification d'Agatha, pour ceux qui croyaient qu'elle était une charmante vieille célibataire retirée dans un vieux manoir anglais où elle sortait de son imagination les personnages et décors peuplant ses romans. Attendez vous à faire connaissance avec une fringante épouse d'archéologue (son second époux, Mallowan). Ce livre raconte les hauts et les bas des voyages en Orient, au milieu du siècle.

C'est chez Stock, dans la collection Elles-mêmes qu'est paru cet excellent avant-goût de l'autobiographie de Agatha Christie, qui doit paraître en français cet automne. Vous y apprendrez notamment l'origine des composantes du CRIME SUR L'ORIENT EXPRESS. Entre deux tasses de thé (Mme Christie était Anglaise jusqu'au bout des pieds), le romancier trouvait le temps de travailler.

LA TRAQUE, de Herbert Lieberman, Roman, Seuil 1979, 309 pages, \$17.95

ET LE HUITIEME JOUR... de Ellery Queen, roman, Editions PAC, collection Red Label, 1978, 228 pages.

LA FILLE DE L'AIR et LA DAME DU LAC, de Raymond Chandler, roman, Gallimard, 1978, 165 pages.

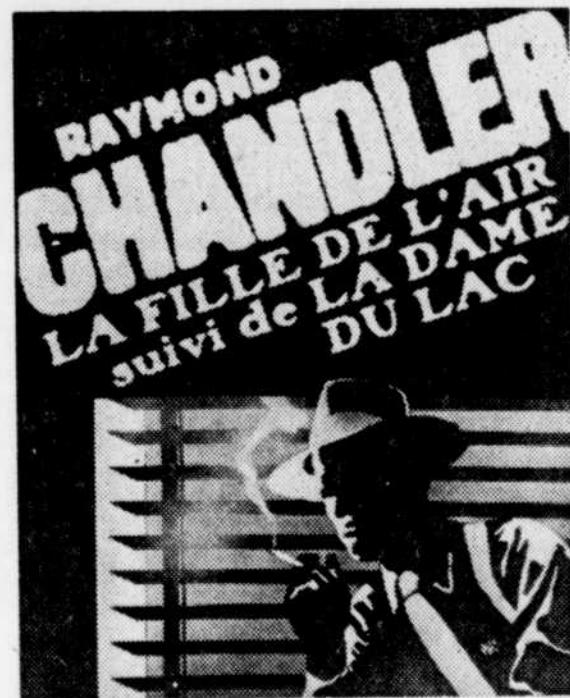
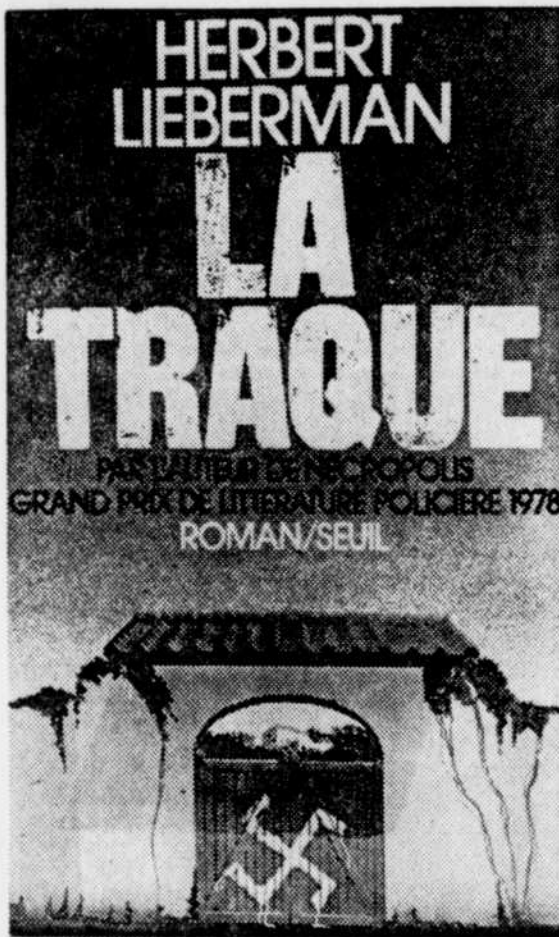
CARTE VERMEIL, de Boileau-Narcejac, roman, éditions Denoël 1979, 206 pages.

LE BAL DE LA VICTOIRE, de Agatha Christie, nouvelles, Librairie des Champs Elysées, 1978, 281 pages.

HERCULE POIROT QUITTE LA SCENE, de Agatha Christie, Roman, Le Masque 1979, 253 pages.

MISTER BROWN, de Agatha Christie, Roman, Le Livre de Poche 1979, 251 pages.

DIS MOI COMMENT TU VIS, de Agatha Christie-Mallowan, récit, éditions Stock, collection Elles-mêmes 1978, 302 pages.



horaire

Comprenant également les postes transmis par câble.

- (4) Québec CFQM-TV
 - (5) Québec CKMI-TV
 - (11) Québec CBVT
 - (15) Radio-Québec CIVQ
- Câble
- (4) Québec CFQM-TV diffusé au 2
 - (5) Québec CKMI-TV diffusé au 3
 - (11) Québec CBVT diffusé au 6
 - (12) WCAX-TV Burlington (CBS) diffusé au 7
 - (9) TCQ (télé-câble du Québec)
 - (10) Montréal CFTM-TV
 - (12) Montréal CFCF-TV (CTV)
 - (15) Radio-Québec CIVQ diffusé au 8
 - (22) Burlington WEZF-TV (ABC) diffusé au 13

- Convertisseur
- (5P) Plattsburgh WPTZ-TV (NBC) diffusé au 17
 - (7) Sherbrooke CHLT-TV diffusé au 18
 - (8) Trois-Rivières CHEM-TV diffusé au 24
 - (9) Sherbrooke CKSH-TV diffusé au 21
 - (13) Trois-Rivières CKTM-TV diffusé au 19
- vendredi**
- 18.00 3-5-9-12-22 News
 - 11 Ce soir national
 - 18.30 4 Aujourd'hui le 29 juin
 - 7 Goldorak
 - 8-10 Le 10 vous informe
 - 11 Ce soir régional
 - 22 The Hollywood Squares
 - R-Q: Tourlourou
 - 8 Le régional
 - 9 Le 9 vous informe
 - 13 Le 13 vous informe
 - 18.55 11 Nouvelles du sport
 - 19.00 4-7-8-10 Faut le faire
 - 5 The Price is Right
 - 5p Carol Burnett and Friends
 - 9-11-13 Nanny
 - 12 Hello, Larry
 - 22 The Andy Griffith Show
 - R-Q: La vie en mouvement



Mouffe dans une scène de "Il ne faut pas mourir pour ça"

- TCQ-9 Québec Métro. Reportage sur l'exposition du peintre hypercalcaire, James Brown.
- 20.00 3 The Incredible Hulk
- 5 All in the Family
- 5p-12 Diff rent Strokes
- 7-10 Festival Sidney Poitier: "Les jeunes fauves", G.B. 1966.
- 8 Kojak
- 9-11 Contrepoids
- 22 Baseball. — De New York, les Red Sox de Boston s'opposent aux Yankees.
- TCQ-9 Emission spéciale. — Combat de boxe: Melo et Marcotte. (reprise)
- 20.30 5 Front Page Challenge
- 5p Hello, Larry

- 9-11-13 Hors Série: "Jean-Christophe". — Série réalisée par François Villiers, d'après la grande fresque romanesque de Romain Rolland, avec Klaus Mario Brandauer, Dina Hinz, Andrea Rau et Evelyn Palek. — Installé à Rheinberg avec sa mère, Jean-Christophe est deuxième violon dans l'orchestre du Grand Duc.
- 12 The Tokyo Economic Summit Conference
- 21.00 3-12 The Dukes of Hazzard
- 5 Summer Variety — John Allan Cameron
- 4 La ville à Pierre
- 5 Lawrence Welk Show
- 5p The Eddie Capra Mysteries
- 7-8-10 Toute la ville en parle
- 12 One Day at a Time
- 22.20 4-7-8-10 La corne d'abondance
- 22.30 4-7-8-10 Les nouvelles TVA
- 9-11-13 Le téléjournal
- 12 Stockard Channing in Just Friends
- TCQ-9 Billard et musique.
- 22.50 8 Sports
- 22.58 12 Loto-Québec
- 23.00 3-5-9-12-22 News
- 4 Nouvelles — sport et météo
- 7 Informa 7
- 23.00 8-10 Sports
- 22 The Mary Tyler Moore Show
- 23.05 9 Le 9 vous informe
- 23.10 7-8-10 La couleur du temps
- 9-11-13 Nouvelles du sport
- 23.15 4 L'homme de fer
- 23.20 9 Ciné-soir: "Journal intime d'une nymphomane". Fr. 1973
- 11 Cinéma: "Les flies ne dorment pas la nuit". E.U. 1972
- 13 Sport plus
- 23.21 12 Pulse
- 23.25 7-8 Film-O-7: A communiquer
- 10 Fermeture
- 23.26 5 The City... this Week
- 23.30 3 The Night Stalker
- 5p The Tonight Show Starring Johnny Carson
- 13 Programme double: "Electra Glide Bleu". E.U. 1973 et "Commando au Vietnam". E.U. 1963
- 22 Soap
- 23.45 5 The Merv Griffin Show
- 24.00 12 The Twelve Midnight Movie: "Lady Liberty". It. 1971
- 22 Baretta
- 00.15 4 En pantoufles: "Meurtre à petites doses". Mex. 1968



John Allan Cameron que nous pourrions entendre au Summer Variety

- 5p The Rockford Files
- 8 L'ABC du bricolage
- 21.30 4 Artistes et artisans
- 8 Tokyo Economic Conference
- 8 Documentaire
- 9-11-13 Femme d'aujourd'hui: "Les enfants de la débâche". — Comment se fait l'exploitation des jeunes Québécoises. Témoignages de jeunes mineures.
- R-Q: Studio I
- 21.45 8 Sports Mauricie
- 22.00 3 Dallas

- 00.30 3 CBS Late Movie: "Bhowani Junction". E.U. 1955
- 01.00 7 The Midnight Special
- 01.15 5 After Eleven: "My Son, the Hero". It. 1962
- 11 Ciné-nuit: "Ramenez-le mort ou vif". E.U. 1968
- 01.46 4 Musique Marc Legrand
- 01.52 4 Fin des émissions
- 02.00 12 Wonder Woman
- 02.25 5 Music with Marc Legrand
- 02.31 5 Sign Off
- 03.00 12 Emergency.

samedi

- 06.00 12 University of the Air
- 07.00 3 Lost in Space
- 12 Morning Exercises
- 22 Mission: Magic!
- 07.30 5p Vegetable Soup
- 12 Circle Square
- 22 Infinity Factory
- 08.00 3 The All-New Popeye Hour
- 5p Alvin and the Chipmunks
- 12 Kum Kum
- 13 Les Pierrafeu
- 22 Scooby's All Stars
- 08.45 4 Mire et Musique
- 08.54 4 Musique Marc Legrand
- 09.00 3 The Bugs Bunny/Road Runner Show
- 4 Dessins animés
- 5p The Godzilla Super 90
- 9-11-12 Le petit castor
- 12 Rocket Robin Hood
- 09.30 4 Agent sans secret
- 9-11-13 Les aventures de Qui-Oui
- 10.00 4-7-8 Batman
- 9-11-13 Les héros du samedi

N.B. A cause d'un conflit à Télé-Métropole (canal 10), le réseau TVA connaîtra de nombreux changements à l'horaire.

Abonnez-vous au SOLEIL à 647-3333

les films

Explication: les chiffres placés avant le titre réfèrent à la valeur artistique par ordre décroissant de (1) chef d'oeuvre à (7) minable. Source: Office des communications sociales.

vendredi

- 19.30 4 Ciné-vendredi: (4) "La bataille de San Sebastian". Fr. 1968. Film d'aventures de H. Verneuil avec Anthony Quinn, Charles Bronson et Anjanette Comer. — Un aventurier, qu'on prend pour un prêtre, sauve un village mexicain d'une attaque des Indiens.
- R-Q: Ciné-vendredi: (3) "Il ne faut pas mourir pour ça". Can. 1967. Comédie dramatique de J. P. Lefebvre avec Marcel Sabourin, Suzanne Grossman et Claudine Monfette (Mouffe). — Une journée dans la vie de bohème d'un douz excentrique.
- 20.00 7-10 Festival Sidney Poitier: (4) "Les jeunes fauves", G.B. 1966. Drame social de J. Clavell avec Sidney Poitier, Judy Geeson et Christian Roberts. — Un jeune instituteur parvient à apprivoiser une classe d'élèves problèmes.
- 23.20 9 Ciné-soir: (7) "Journal intime d'une nymphomane". Fr. 1973. Drame de mœurs de J. Franco avec Montserrat Proust, Jacqueline Laurent et Anne Libert. — Une femme en quête sur le passé d'une fille facile que son mari est accusé d'avoir tuée.
- 11 Cinéma: (4) "Les flies ne dorment pas la nuit". E.U. 1972. Drame social de R. Fleischer avec Stacy Keach, George C. Scott et Scott Wilson. — Les dures expériences d'un jeune homme qui s'engage dans le corps policier de Los Angeles.
- 23.30 13 Programme double: (4) "Electra Glide bleu". E.U. 1973. Drame policier de J. W. Guerin avec Robert Blake, Billy Bush et Mitchell Ryan. — En Arizona, un motard de la police rêve d'être promu à l'escouade criminelle et de devenir détective.
- ET (5) "Commando au Vietnam". E.U. 1963. Drame de guerre réalisé et interprété par Marshall Thompson avec Enrique Magalona et Kleu Chinh. — Un pilote américain se joint à un groupe de Vietnamiens qui veulent libérer un médecin enlevé par les communistes.
- 24.00 The Twelve Midnight Movie: (5) "Lady Liberty". It. 1971. Comédie de M. Monicelli avec Sophia Loren, Luigi Projecti et William Devane. — Une immigrante italienne est retenue à la douane parce qu'elle refuse de se dessaisir d'un saucisson qu'elle apporte en cadeau.
- 00.15 4 En pantoufles: (6) "Meurtre à petites doses". Mex. 1968. Melodrame social de G. Kukor avec Ava Gardner, Stewart Granger et Bill Travers. — Une jeune Anglo-Indienne doit prendre parti dans la révolte de l'Inde contre l'Angleterre.
- 01.15 5 After Eleven: (4) "My Son, the Hero". It. 1962. Film d'aventures de D. Tessari avec Giuliano Gemma, Jacqueline Bisset et Pedro Armendariz. — Jupiter libère un des Titans pour punir un roi qui veut se faire passer pour un dieu.
- 11 Ciné-Nuit: (5) "Ramenez-le mort ou vif". E.U. 1968. Drame policier de C. Martin avec Raymond St-Jacques, Kevin McCarthy et Dana Wynter. — Un Noir évadé de prison est aux prises avec un homme qui veut le forcer à tuer sa femme.

La Saint-Jean... ou une orgie au Grand Théâtre



JACQUES SAMSON
spectacles

La salle Louis-Frédette au Grand Théâtre de Québec a été le lieu d'une véritable orgie, samedi soir dernier, alors qu'on présentait le spectacle annuel de la Saint-Jean qui devait avoir lieu sur les plaines d'Abraham. Des jeunes sans éducation fumaient, écrasaient leurs mégots par terre, sur le tapis, fracassaient leurs bouteilles vides sur le plancher, etc. Certains ont même réussi à arracher un siège et en laisser tomber une partie sur le toit du restaurant, risquant de blesser du monde.

Le traditionnel spectacle de la Saint-Jean a toujours été plus une beuverie, genre Carnaval de Québec, où les sentiments nationalistes font facilement place à l'alcool et à la drogue, non pas de la part de tous les gens, mais, pour un très grand nombre, qui dépasse largement ce qu'on pourrait appeler un petit groupe de marginaux. Il y avait, bien sûr, une partie du public qui était là pour s'amuser, pour célébrer un pays, mais il y avait aussi les emmerdeurs. Il y avait ce genre de personnes qui suivent de près toutes les manifestations auxquelles ils ont accès gratuitement et qui sont là pour empêcher de s'amuser ceux qui veulent le faire civilement. Ce genre d'individus se retrouvent partout, il y en avait au Grand Théâtre samedi, il y en avait aux Fêtes foraines de Charlesbourg etc.

A la fin d'un spectacle de plus de quatre heures, samedi dernier, le Grand Théâtre ressemblait, sans exagération, à une véritable porcherie. Le ménage qu'on devra effectuer dans la salle Louis-Frédette, dépasse certainement le ménage normal qu'on doit faire après un spectacle auquel assistent des gens civilisés.

Un blâme?

Est-ce qu'on doit blâmer les autorités du Grand Théâtre d'avoir ouvert leurs portes aux gens de la Saint-Jean, qui, devant un temps de chien, ne pouvaient présenter le spectacle traditionnel sur les plaines d'Abraham? Non, les administrateurs du Grand Théâtre n'avaient pas le choix. C'est un lieu public et ils n'ont pas le loisir de le refuser à des citoyens du Québec qui en font la demande et qui payent pour tenir une manifestation. D'ailleurs, s'ils n'avaient pas accédé à cette demande, ils auraient été blâmés de garder ce lieu de culture pour une classe privilégiée. Il faut aussi ajouter que les administrateurs qui ont pris la décision n'ont pas eu le temps de réfléchir longuement. Tout s'est fait rapidement, tard samedi, quelques heures seulement avant le spectacle.

Il faut aussi noter que celui qui a pris la décision d'ouvrir le Grand Théâtre pensait probablement que les Québécois étaient des gens civilisés, qui respectaient les biens publics. Mais ce ne fut pas le cas. Que cela serve de leçon. La prochaine fois, au risque de se faire amèrement critiquer, il faudra opposer une fin de non-recevoir à toute demande du genre. Le Grand Théâtre est un lieu de culture, non pas une boîte à orgies. Il y a

d'autres endroits dont la construction se prête mieux et qui peuvent recevoir plus de spectateurs. A titre d'exemple, soulignons le Colisée, plus de 10.000 places, et le pavillon de la Jeunesse, à Expo-Québec. En fouillant bien, on en trouverait certainement d'autres mais de grâce, jamais plus le Grand Théâtre.

Un édifice comme le Colisée pourrait supporter mieux ce genre de manifestations où on laisse libre cours à ses instincts. Ecraser un mégot sur le plancher de béton du Colisée, c'est moins dommageable que de le faire sur le tapis de la salle Louis-Frédette. Répandre de la bière sur du béton ne demande pas le même nettoyage que sur un tapis. Le Colisée, on peut le nettoyer avec un boyau d'arrosage, pas le Grand Théâtre.

Enfin, qui paiera la note? M. Charles Cimon, président de la Régie du Grand Théâtre de Québec, précise que s'il y a des réclamations à faire, elles seront faites à qui de droit. Cela veut dire, en fin de chapitre, que c'est chaque citoyen qui paiera la note. L'argent du Grand Théâtre ou l'argent de la Saint-Jean, ça vient directement de nos poches.



Yvon Deschamps ouvrira la saison au Grand Théâtre.



Joe Dassin sera au GTQ en janvier et en février.

Les jeunes

On accuse souvent à tort les jeunes de tous les maux de la terre; cette fois on a raison de les accuser. Ceux qui fumaient, qui buvaient, qui se promenaient d'une loge à l'autre en enjambant les rampes, ceux qui ont donné du fil à retordre aux placiers, c'étaient des jeunes. Des jeunes de 13 à 18 ans qui se croient tout permis. Pourtant, quand on les écoute et qu'on les regarde, on les voit souvent partir des batailles idéologiques pour la protection de l'environnement, pour le respect des droits de l'homme et pour toutes sortes de grandes causes. Ça sonne tellement faux. Ils ne sont même pas capables de respecter les individus qui les entourent, non pas le monde adulte, mais les autres jeunes qui ont le droit de s'amuser sans être abrutis par des voyous. Quand Félix Leclerc, dans son petit livre bleu, dit des étudiants du Québec qu'ils ne sont bons qu'à fumer, les événements semblent lui donner raison.

Dans quelques jours, on s'embarque dans le Festival d'été. Devra-t-on encore une fois s'enfermer dans ce genre de parasites?

Une grosse saison au Grand Théâtre

A peine sorti d'une saison de spectacles plus intéressants les uns que les autres, le Grand Théâtre de Québec prépare déjà depuis un long moment sa rentrée de septembre. Plusieurs noms sont connus et d'autres viendront s'ajouter au cours des prochains jours et des prochaines semaines.

On ouvrira la saison en lion en ouvrant, le 13 septembre, avec le nouveau spectacle d'Yvon Deschamps. Il sera là pour un minimum de 15 jours.

En octobre, on enchaîne avec Alain Morisod et Sweet People, Nicole Croisille, Julos Beaucarne, Gilles Vigneault et Serge Lama.

En novembre, on présente Enrico Macias suivi, en décembre, de Charles Aznavour et Alain Barrière. Après la pause des Fêtes, on redémarre avec Dominique Michel et Joe Dassin en janvier. En février, Dassin est encore là et Ginette Reno présentera sa série de spectacles. Pour mars, il y a actuellement un vide qui sera sans doute comblé. En avril, c'est Robert Charlebois.

C'est une saison qui promet énormément.

Les Fantaisistes

Les Fantaisistes, un groupe vocal de Québec, seront au Théâtre de l'Île, les 3, 4, 5, 6 et 7 juillet, dans le cadre de la série de spectacles de 1980.

Ce groupe est composé de neuf voix masculines. Il a été fondé en 1962. En spectacle, ils sont accompagnés de musiciens sous la direction de Claude Cauchon. Les Fantaisistes, c'est de la chanson, de la comédie, de la couleur.

Ils sont connus partout. Ils ont chanté dans à peu près toutes les villes du Québec, en Ontario, en Alberta, au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve, et même aux États-Unis. Récemment, ils participaient aux Fêtes foraines de Charlesbourg.



Luc Archambault à sa "Galerie d'un jour".

Le retour rue Fraser de Lucky Luc Archambault!



louis-guy lemieux
arts visuels

Luc Archambault, peintre et céramiste, qui possède déjà, à 25 ans, une réputation enviable à Québec et ailleurs, expose en fin de semaine à Québec. Sa dernière exposition remonte à trois ans. C'était chez Benedek Grenier.

Il s'agit, cette fois-ci, d'une quinzaine de tableaux, des encres de Chine récentes, qui montrent une certaine évolution chez l'artiste, évolution à laquelle ne sont pas étrangers ses récents séjours en Europe.

Il explique: "Je veux montrer à ceux qui s'intéressent à mon travail que, si j'ai pas mal voyagé depuis deux ans, je consacre encore le meilleur de mes énergies à la création picturale... D'ailleurs, j'avoue que je suis à bout de ressources pécuniaires, et j'espère que cette exposition va me permettre de me payer simplement les matériaux pour continuer..."

Quant à mes nouveaux tableaux, il dit: "Ceux qui connaissent déjà mes tableaux, il y a plus de formes que de dessins; il n'y a plus de traits de plumes, mais bien plutôt des masses de couleurs..."

Justement, la couleur est une autre grande évolution chez Archambault: ses dessins les plus connus avaient frappé l'observateur en raison d'un mélange subtil (très beau d'ailleurs) de noirs et de bleus presque exclusivement. Mainte-

nant, il emploie des couleurs très vives, très douces aussi. Des rouges, des verts, des jaunes.

Mais on retrouve toujours, cependant, les formes originales de Luc Archambault. Toujours des personnages en état d'attente, comme en état de grâce, avec de longs membres tendus vers une sorte d'infini. Des corps avec des sexes d'hommes et des sexes de femmes, et là-dessus des têtes penchées, pensives, pensantes. Un mélange d'onirisme et de sensualité. Et surtout, un équilibre dans les formes qu'on sent important et recherché à force de méticulosité, et grâce à une technique de plus en plus sûre.

La galerie Archambault

C'est la mode actuellement, dans toute l'Amérique du Nord, d'exposer ses œuvres chez soi, sans façon, pour éviter les frais évitables. Le plus souvent, il s'agit d'inviter les amis et/ou les acheteurs éventuels. Dans le cas de l'exposition de Luc Archambault, c'est tout le monde intéressé qui est invité à la "Galerie d'un jour", au 230, Fraser, ce soir (de 17h à 0h) et samedi (de 15h à 21h). J'ai eu la chance de voir, mercredi, en compagnie d'une amie et d'un photographe, les tableaux qui seront exposés sur les murs peints en rouge, pour la circonstance, de ce vieux logement typique de ce quartier dont la rue Cartier est le cœur. Et nous pouvons témoigner que cet artiste, qu'on a déjà qualifié de futur grand nom de la peinture québécoise, alors qu'il avait 20 ans à peine, n'a rien perdu d'aller polir et réfléchir son art dans les principales capitales de l'Europe.

Il se définit lui-même comme autodidacte. Il n'y voit ni une qualité ni un défaut. Pas de forma-

tion académique comme telle, même s'il a étudié au-delà du cégep.

A ce sujet, il aime citer une phrase d'un poème publié par la revue Estuaire, et dont l'auteur est François Mailhot (ils ont publié conjointement, dans le numéro II de la revue, le premier ses récents dessins, et l'autre ses poèmes inédits). Ça dit ceci: "L'école épuisait sa science à me donner de quoi lui tenir tête..."

Autodidacte comme tout le monde

Son premier éblouissement, son premier goût pour la création artistique, il l'a trouvé dans un endroit qu'il a détesté pendant six ans: le Petit Séminaire de Québec. Dans l'atelier d'art de cette école dont j'évitais toujours de parler, dit-il, j'ai découvert un merveilleux endroit, sous les combles, et un merveilleux professeur, M. Lucien Godbout. C'était l'atelier où on enseignait principalement la peinture et la céramique. J'ai eu aussi la chance d'avoir des parents extraordinaires, qui s'intéressaient à la musique et aux arts, et qui me laissaient dessiner à volonté sur les murs de la maison... Pour le reste il l'a appris lui-même à force de goût pour la chose et de travail. "Aujourd'hui, dit-il, il n'y a plus d'école. À l'époque des Beaux-Arts, c'était le maître qui te faisait avancer; aujourd'hui, il faut que chacun se prenne en charge et l'information est disponible partout. A tort ou à raison."

Luc Archambault, même hors saison et même hors les murs des galeries connues, signe une exposition qui devrait s'avérer l'une des plus intéressantes de la saison artistique 1979-80, à Québec.

Désirez-vous recevoir
LE SOLEIL
tous les jours à votre porte, à heure fixe?
CE SOIR, VOUS AVEZ JUSQU'À 19:30 POUR VOUS ABONNER, COMPOSEZ
647-3333
NOUS NOUS OCCUPERONS DU RESTE!

ANTIQUITÉS BONAVENTURE
28 JUIN - 2 JUILLET 1979
PLACE BONAVENTURE MONTREAL
Plus de 200 principaux antiquaires d'Amérique du Nord offrent une sélection de plus de 1000 objets d'antiquités jamais montrés au Canada.
Heures d'ouverture:
Jeudi, 28 juin 10h-22h
Vendredi, 29 juin 11h-22h
Samedi, 30 juin 11h-22h
Dimanche, 1 juillet 11h-22h
Lundi, 2 juillet 11h-19h
Admission \$2,50 enfants 75¢

DANSE
du jeudi au samedi
ORCHESTRE "PRELUDE"
VENDREDI et SAMEDI
ENTRÉE LIBRE

DANSE
VENDREDIS - SAMEDIS ET DIMANCHES SOIR
UN ENDROIT UNIQUE POUR LES GENS DE 30 À 60 ANS (ON EST TOUJOURS JEUNE DE COEUR)
AU CLUB
La Fayette
585, BOUL. CHAREST EST, QUÉBEC

Nouveau. Mark Ten Légère.
Un goût franc et généreux pour ceux qui ont encore le goût de fumer.
Le goût retrouvé.

AVIS. Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moy. par cigarette: Régulier: "goudron" 12 mg., nicotine 0.9 mg. King: "goudron" 14 mg., nicotine 0.9 mg.

ACADIE
MON TROP BEL AMOUR

un spectacle en hommage au 375^e anniversaire de fondation de l'Acadie
Fresque poétique et musicale d'Herménégilde Chiasson et de Claude Léveillée avec chorégraphie d'Eddy Toussaint
précédée de poèmes, chansons et théâtre avec Michèle Lalonde Herménégilde Chiasson et la participation de Gilles Pelletier Les Cabrestans Zachary Richard
Le lundi 2 juillet, à 21 h. admission: \$6.00 - 7.00 - 8.00

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRÉDETTE, TEL. 643 8131
Billets en vente aux guichets du Grand Théâtre et dans les marchés JATO de Neuville (Place d'Orléans), Villeneuve (Boulevard des Chutes), Lévis (rue St-Georges), Limoilou (11^e Avenue), Ste-Foy (St-Louis de France)

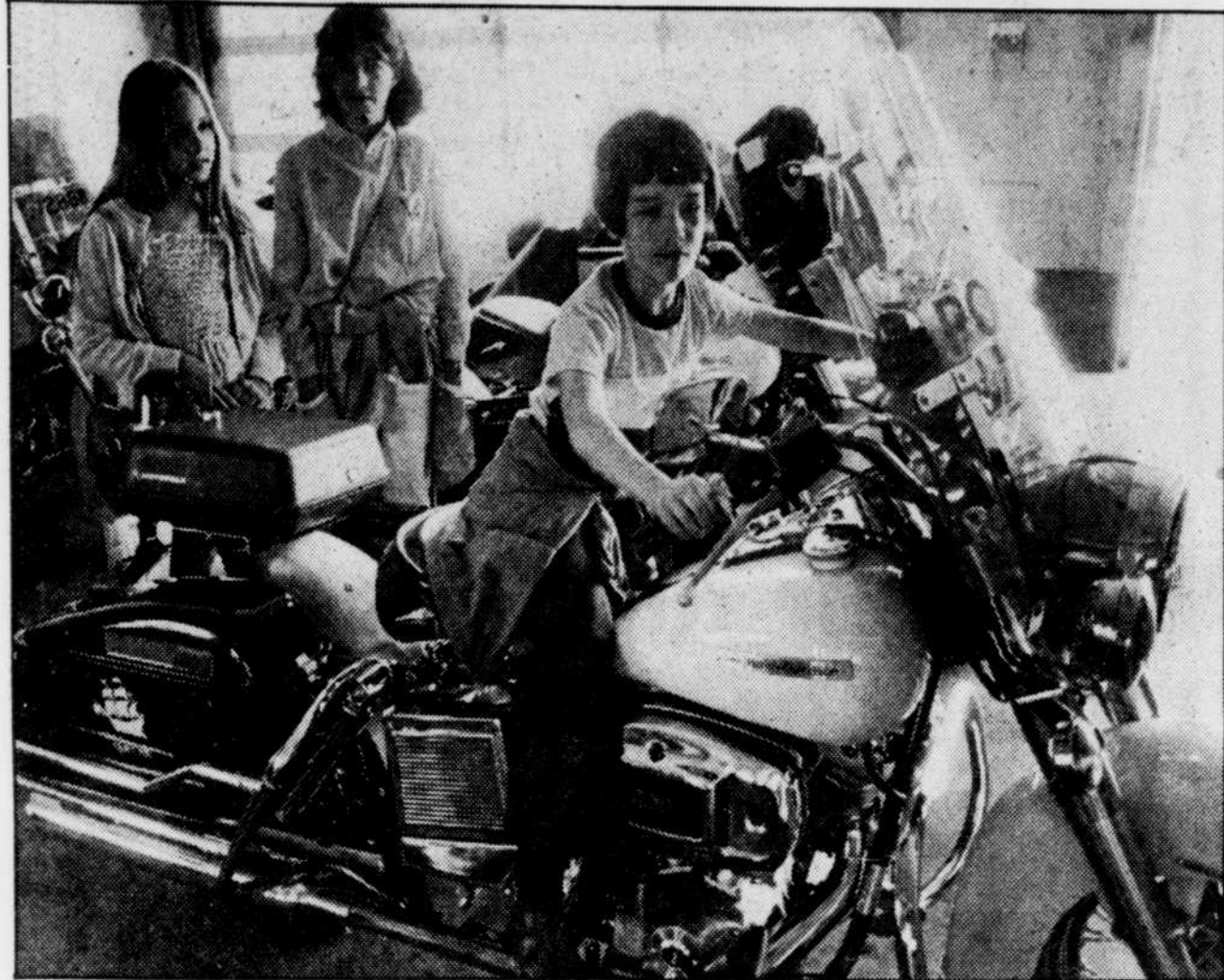
loisir

Des moments palpitants dans les coulisses du travail du policier

Texte: Jacques DRAPEAU
Photos: Raynald LAVOIE

Des yeux si grands pour ne rien perdre et trois petits coeurs qui battaient très fort. Par un beau 26 juin ensoleillé,

trois enfants ont vécu, en l'espace de sept heures, des moments palpitants et des expériences extraordinaires qu'ils n'oublieront pas de sitôt.



Nicolas semble si petit sur la grosse moto de la police de Québec. Il aura comme passagères Marie-France, à gauche, et Sophie.



L'agent Pierre-Yves Bourgault, de la Sûreté du Québec, explique à Sophie comment il faudrait tenir l'arme si... elle était dans la police. Mais ce n'est pas encore le cas... et l'arme n'était pas chargée.



Une patrouille sur le fleuve à bord de la vedette de la Gendarmerie royale, c'est quelque chose. Le caporal René Pelletier et le gendarme Henri Essienbre (à droite) n'ont pas eu à forcer la note pour impressionner nos trois lurons.

Nicolas Marin, 7 ans, de Québec, Marie-France Bojanowski, 10 ans, de Loretteville, et Sophie Breton, 11 ans, de Sainte-Foy, sont des amis de CRAYONS DE SOLEIL, la page des enfants du journal. Leurs travaux, soumis au récent concours sur la sécurité, avaient été retenus par le jury. Ils avaient droit à aller fouiner derrière l'avant-scène, à mieux connaître le travail du policier.

"J'avais monté le cadran pour qu'il sonne à 7h45, m'a dit Marie-France, mais je me suis réveillée à 6h du matin. J'étais incapable de me rendormir."

Un peu après 9h30, les trois enfants pénétraient dans les locaux de la Sûreté municipale de Québec. Le constable Aimé Saint-Laurent, qui devait leur servir de guide pour la visite, les conduisit d'abord au bureau du directeur, Jean-Charles Vanhoutte. Tout l'état-major était là, d'ailleurs. Les trois enfants avaient perdu leur langue tant ils paraissaient impressionnés.

Il y eut ensuite visite du service des communications et des cellules, qu'ils n'ont pas trouvées très "accueillantes" d'ailleurs.

À la salle de tir, l'instructeur Lucien Delarosbil a donné une démonstration puis, en appliquant dans toutes leurs rigueurs les mesures de sécurité, il a invité les trois jeunes visiteurs à tirer du pistolet "pour de vrai"... Moment inoubliable que celui-là!

Pour le petit Nicolas, grimper sur l'une des grosses motos de la police ne fut pas chose facile, mais il fallait voir sa tête lorsqu'il s'y trouva confortablement assis.

Sur le fleuve

Une fois la visite des locaux terminée, le constable Saint-Laurent invita les trois visiteurs à monter dans une auto-patrouille. On se familiarisa un peu avec les différents "boutons", après quoi on entreprit de faire un peu de patrouille jusqu'à la marina de Sillery, où nous attendait le yacht rapide de la Gendarmerie royale.

Le caporal René Pelletier et le gendarme Henri Essienbre expliquèrent d'abord la nature de leur travail, puis on se dirigea vers le fleuve, veste de sauvetage sur le dos.

On fila d'abord vers l'est, jusqu'en face du Château Frontenac, puis vers l'ouest pour passer sous les ponts. A tour de rôle, les trois enfants furent invités à "prendre la roue" et à diriger le yacht qui peut atteindre les 45 milles à l'heure.

Une balade sur le fleuve qui dura finalement près d'une heure. Toute une sensation que celle-là également.

On passa ensuite au SOLEIL pour inviter Ginny à venir avaler un Big Mac ou un quart de livre chez MacDonald. Car pour les enfants, c'était important que Ginny soit là. On aurait bien invité les trois amies dans un restaurant de fine nourriture, mais ça n'aurait jamais été la fête comme ce fut le cas autour des hamburgers.

Mauvaise nouvelle

Mais une mauvaise nouvelle attendait les enfants.

La Sûreté du Québec avait dû annuler la patrouille en hélicoptère de même que la rencontre avec Fritz, le chien, en raison d'une urgence dans Charlevoix et au Lac-Saint-Jean. Il y avait bien la promesse de se reprendre un jour mais, visiblement, tous étaient amèrement déçus.

Après le repas, on se dirigea néanmoins vers les nouveaux quartiers généraux de la Sûreté du Québec, boulevard Pierre-Bertrand à Québec, où l'agent Pierre-Yves Bourgault et ses confrères tentèrent de minimiser le choc de la mauvaise nouvelle.

On fit le tour des locaux tout neufs, s'arrêtant notamment dans les cellules, plus agréables au coup d'oeil que celles de la police de Québec, mais pas plus confortables pour se permettre un séjour prolongé, aux dires des enfants.

Au service de l'identification, l'agent Jean-Pierre Langevin sut capter l'attention des enfants, notamment avec les empreintes digitales.

Moment de grand silence aussi lorsque chacun des enfants manipula la carabine de calibre 12, le pistolet 38 et même la mitrailleuse. Des joujoux à laisser aux autres, c'est certain.

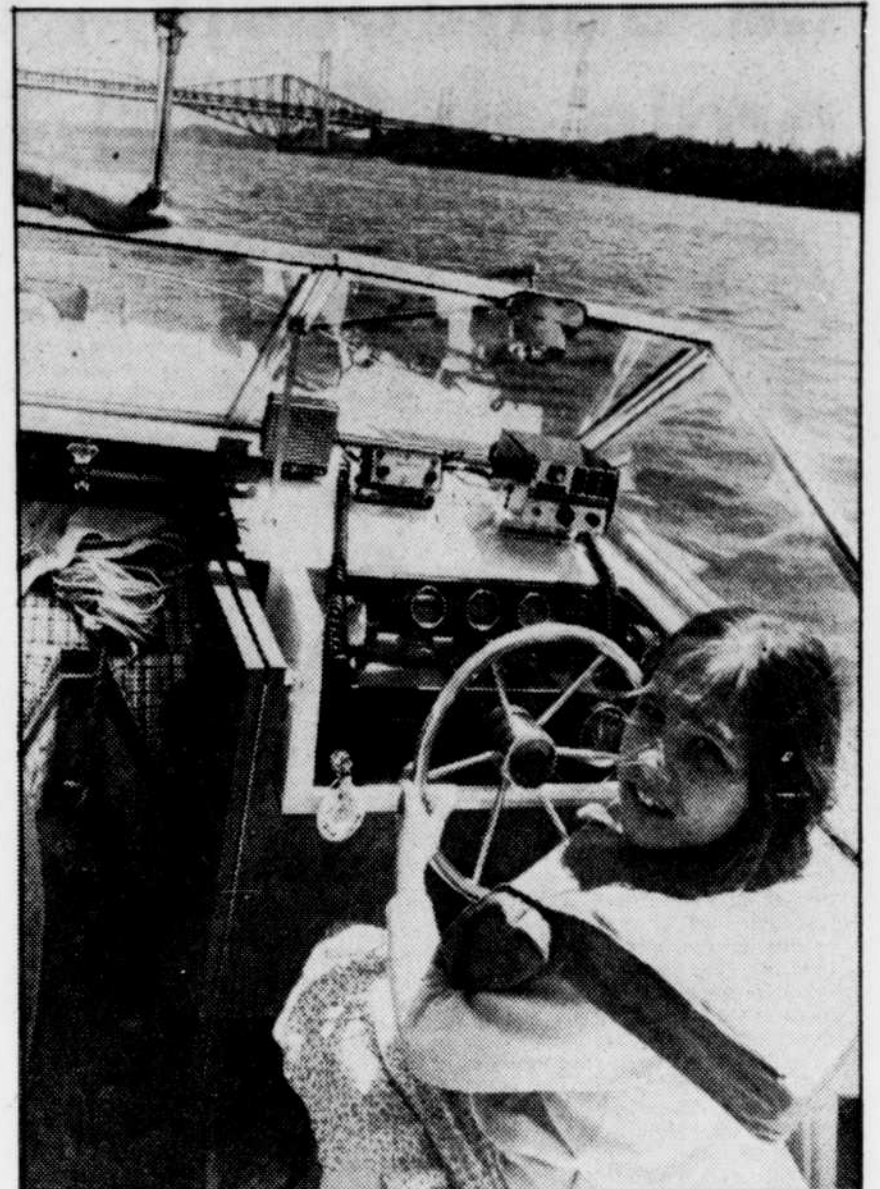
Au moment où s'achevait une visite au service de l'identification, voilà que le pilote de l'hélicoptère fait son entrée. C'est vite confirmé: on va finalement pouvoir survoler la région de Québec.

"C'est top!", s'écrie Marie-France.

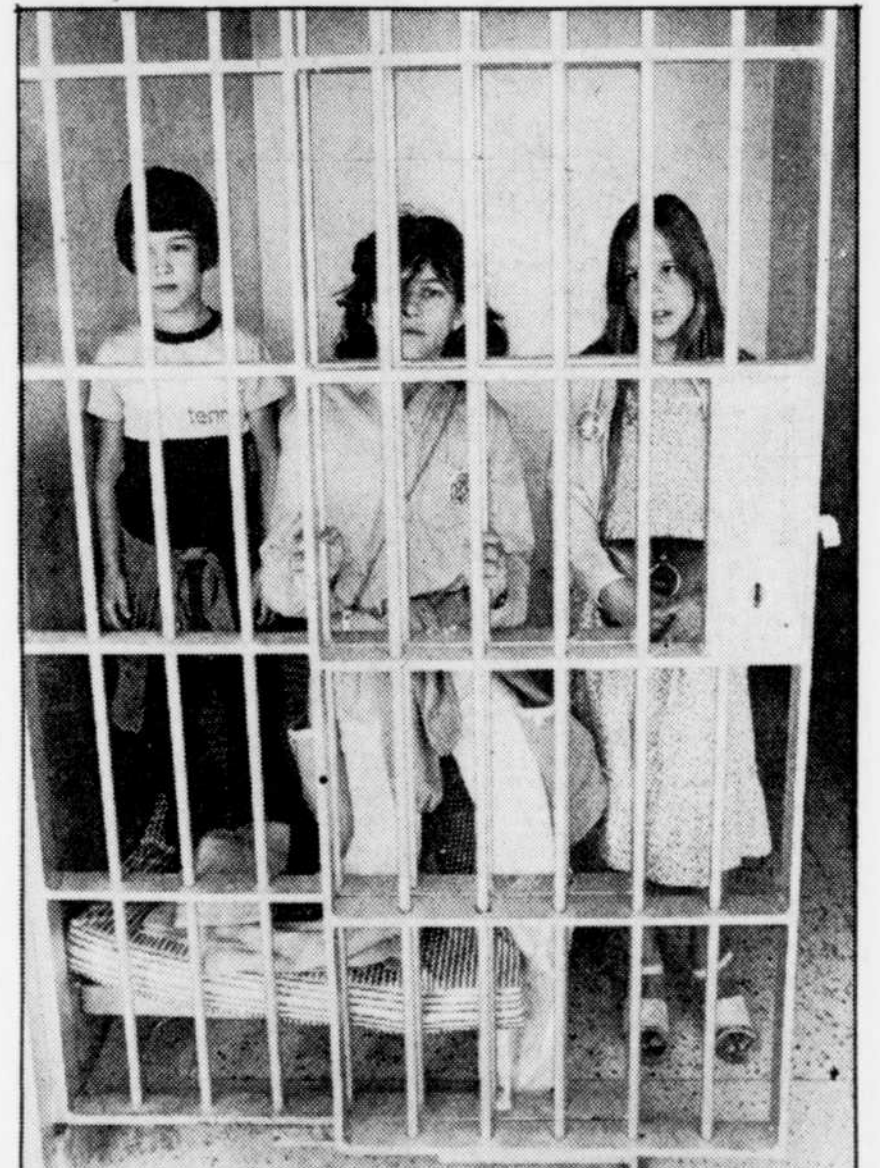
Quelques minutes plus tard, l'appareil décolle de l'héliport, situé derrière l'édifice de la Sûreté du Québec. Destination: l'aéroport de Québec pour aller faire le plein. On en profitera pour voir l'intérieur d'un F-27 et quelques autres appareils. On fera ensuite un peu de patrouille en hélicoptère au-dessus de Québec avant de revenir.

Une journée extraordinaire! Partout, des gens aimables ont accueilli les enfants.

Seul Fritz n'était pas au rendez-vous. Mais peut-être pourra-t-on faire sa connaissance un peu plus tard?



Marie-France a conduit la vedette sous les ponts comme une "grande". A peine si le photographe l'a dérangée...



Ca, c'est beaucoup moins drôle. En cellule, Nicolas, Sophie et Marie-France n'avaient pas le coeur à rire.



Bravo! L'hélicoptère est arrivé juste à temps pour qu'on puisse enfin s'envoler. Un grand moment de la journée.